

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1038

26 avril 2008

SOMMAIRE

Admiral Institutional S.à r.l.	49805	Harrods Property Investments Sàrl	49791
Aero Investment S.à r.l.	49819	HBI Bischofsheim S.à.r.l.	49803
Bitcom Immobilien S.A.	49821	HBI Waldpark S.à r.l.	49808
Bormioli Rocco International S.A.	49808	Hilton PCB S.à r.l.	49809
Cable Holding S.à r.l.	49791	Interoute Communications Holdings S.A.	49805
California Invest	49806	Lion/Katsu Investments S.à r.l.	49790
Camfunds S.A.	49824	Massilia Holding S.A.	49817
Carpe S.A.H.	49810	MBNA R&L S.à r.l.	49811
Carpe S.A.H.	49807	National Air Cargo (Luxembourg) Sàrl ..	49800
Chefs-Equipements S.à r.l.	49789	Ozlo Investments S. à r.l.	49805
Cheval Luxembourg S.à r.l.	49810	Pixel Invest S.à r.l.	49809
Clore S.A.	49819	P Retos Investment S.à r.l.	49791
db x-trackers	49802	Providence MobileServ S.à r.l.	49790
db x-trackers II	49802	Resolution Beaver Building S.à r.l.	49807
Elcoteq SE	49804	Resolution Paramount House S.à r.l.	49788
Ernst & Young	49802	Resolution Quadrangle S.à r.l.	49820
Ernst & Young Business Advisory Services	49801	Riviera Immo-Invest S.A.	49820
Ernst & Young Tax Advisory Services	49801	Sigla Luxembourg S.A.	49778
Eurizon Capital S.A.	49819	Sigla Luxembourg S.A.	49782
Europ Business Corporate S.A.	49804	SLATS Global and International S.à r.l. ..	49806
Farfinance I S.A.	49806	Starwood International Licensing Compa- ny S.à r.l.	49803
Fiduciaire Centra Fides S.A.	49816	Teak Luxembourg S.A.	49786
Fiduciaire Centra Fides S.A.	49816	Tesseo Luxembourg Holding S.A.	49817
Fiduciaire Centra Fides S.A.	49817	Tetrad S.A.	49804
Fiduciaire Groeber & Cie Sàrl	49787	TreeTop Asset Management S.A.	49824
FI New Opportunities II Sàrl	49801	Unionti S.A.	49811
Gedeon Investments S.A.	49802	Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l.	49815
Giese S.A.	49808	Veropar S.A.	49820
Global Advantage Funds	49789		
Global Advantage Funds	49803		

Sigla Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 105.983.

In the year two thousand and eight, on the seventh of January.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Sigla Luxembourg S.A., a limited company, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 105.983 and Companies and incorporated under the Luxembourg law pursuant to a deed dated on 8th February 2005 of Maître Léon Thomas, notary public, residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg and whose updated articles of association dated October 5, 2007 (the "Articles") have not yet been published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Ms Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg who appoints as secretary Mr Regis Galiotto, jurist, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elects also as scrutineer Mr Galiotto.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies "ne varietur" will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 154,420 (one hundred fifty four thousand four hundred twenty) Class A Shares and the 9,667 (nine thousand six hundred sixty seven) Class B Shares with a nominal value of 2 Euro (two Euros) each, representing the entirety of the subscribed capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly.

III. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of the meeting.

IV. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 15,872 (fifteen thousand eight hundred seventy-two Euros) so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 328,174 (three hundred twenty-eight thousand one hundred and seventy-four Euros) to EUR 344,046 (three hundred forty-four thousand forty-six Euros) by the creation and issue of 7,936 (seven thousand nine hundred thirty-six) new Class A shares with a nominal value of EUR 2 (two Euros) each with payment of a total share premium of EUR 4,983,887.36 (four millions nine hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-seven Euros and thirty-six cents);

2. Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by a contribution in cash by DeA Capital Investments S.A. and renunciation of the existing shareholders of their subscription rights;

3. To amend article 5 of the Articles regarding the share capital, so as to reflect the taken decisions and to adapt the subsequent definitions;

4. To transfer the registered office of the Company;

5. Miscellaneous.

First resolution

The shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 15,872 (fifteen thousand eight hundred seventy-two Euros) so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 328,174 (three hundred twenty-eight thousand one hundred and seventy-four Euros) to EUR 344,046 (three hundred forty-four thousand forty-six Euros) by the creation and issue of 7,936 (seven thousand nine hundred thirty-six) new Class A shares with a nominal value of EUR 2 (two Euros) each with payment of a total share premium of EUR 4,983,887.36 (four millions nine hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-seven Euros and thirty-six cents).

The shareholders resolve to record the subscription of 7,936 (seven thousand nine hundred thirty-six) new Class A shares by DeA Capital Investments S.A.

Second resolution

Thereupon intervened DeA Capital Investments S.A., a Luxembourg company having its registered office at 9-11, Grand-rue L-1661 Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 127.685, through its proxyholder and/or its representative declares to subscribe to the 7,936 (seven thousand nine hundred thirty-six) new Class A shares with a nominal value of EUR 2 (two Euros) each and to make payment in full for this new Class A shares and the share premium connected, for an amount of EUR 4,983,887.36 (four millions nine hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-seven Euros and thirty-six cents) by contribution in cash.

Thereupon intervened, Sigla Luxembourg Holdings S.à r.l., Mr Vieri Bencini, Mr Martin Jackson and Mr Mauro Tartaglia, shareholders of the Company, through their proxyholder and/or their representative resolved to accept the said subscription and payment by DeA Capital Investments S.A. and to record the following subscriptions:

Name of shareholder	Number of shares subscribed
DeA Capital Investments S.A.: Class A Shares	7,936
Total: Class A Shares	7,936

All the 7,936 (seven thousand nine hundred thirty-six) new Class A Shares and the share premium have been fully paid in cash so that the amount of EUR 4,999,759.36 (four millions nine hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty-nine Euros and thirty-six cents) is at the disposal of the Company.

The documents attesting the payments in cash have been presented to the undersigned notary.

Third resolution

The shareholders resolve to amend article 5 of the Articles regarding the corporate capital, so as to reflect the taken decisions and to adapt the subsequent definitions, which shall now read as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital is set three hundred forty-four thousand forty-six euros (344.046,00-€), divided into one hundred sixty-two thousand three hundred fifty-six (162.356) Class A Shares and nine thousand and six hundred sixty-seven (9.667) Class B Shares, having a nominal value of two Euro (2,-€) each. In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of forty millions two hundred five thousand forty-five euros and eighty-six cents (40.205.045,86-€) have been paid.

The total of the issue premiums (if any) shall be allocated to a special distributable reserve, which may be used by the Board of Directors of the Corporation to increase the corporate capital of the Corporation by incorporation of special distributable reserves.

The Shares may be created at the owner's option in certificates representing single Shares or in certificates representing two or more Shares.

The Shares are in registered form.

The Corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own Shares.

The Corporation shall have an authorised share capital of one hundred million Euro (100.000.000,00-€) divided into forty-nine millions nine hundred ninety thousand three hundred thirty three Class A Shares, and nine thousand and six hundred sixty-seven Class B Shares all having a nominal value of two Euro (2,-€) each.

The Board of Directors is hereby authorised to issue further Class A Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Corporation up to the authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such Shares within a period such as determined by article 32 (5) of the law on commercial companies. Any capital increases may be made by new capital contributions or incorporation of special distributable reserves.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Board of Directors is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for the new shares from time to time.

The Board of Directors is authorised to issue such new shares during the period referred to above without the shareholders having any preferential subscription rights. The Board of Directors is especially authorised to issue one hundred thousand (100.000) Class A Shares to the holders of such class of shares without reserving to the holders of Class B Shares any preferential subscription right.

When the Board of Directors effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article 5 in order to record the change and the Board of Directors is authorised to take or authorize the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

The authorised or issued capital of the Corporation may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements.

Each Class A Share and Class B Share is entitled to one vote."

Fourth resolution

The shareholders resolve to transfer the registered office of the Company from 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg with immediate effect.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately thirty thousand Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worked in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prenominalled in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le sept janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de Sigla Luxembourg S.A., une Société Anonyme, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.983 et constituée selon le droit luxembourgeois suivant un acte du 8 février 2005 de Maître Léon Thomas, notaire public, de résidence à Luxembourg Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg et dont les statuts coordonnés daté du 5 octobre 2007 (les "Statuts") n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Mme Flora Gibert, juriste, résidant à Luxembourg, qui nomme comme secrétaire M. Régis Galiotto, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit également M. Galiotto comme scrutateur.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par le bureau de l'assemblée et le notaire. Cette liste et les procurations, une fois signés ne varietur, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 154,420 (cent cinquante-quatre mille quatre cent vingt) Actions de Classe A, et que les 9,667 (neuf mille six cent soixante-sept) Actions de Classe B d'une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée.

III. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer aux exigences et formalités de la convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de EUR 15,872 (quinze mille huit cent soixante-douze Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 328,174 (trois cent vingt-huit mille cent soixante quatorze Euros) à EUR 344,046 (trois quarante-quatre mille quarante-six Euros) par la création et l'émission de 7,936 (sept mille neuf cent trente-six) nouvelles Actions de Classe A avec une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros) chacune, avec une prime d'émission totale de EUR 4,983,887.36 (quatre million neuf cent quatre-vingt trois mille huit cent quatre-vingt sept Euros et trente-six centimes);

2. Souscription, intervention du souscripteur et paiement de toutes les nouvelles actions par une contribution en espèces par DeA Capital Investments S.A. et renonciation de la part des actionnaires existants à leur droit préférentiels de souscription;

3. Modification de l'article 5 des Statuts concernant le capital social en vue de refléter les décisions adoptées;

4. Décision de transférer le siège social de la société;

5. Divers.

Première résolution

Les actionnaires décident d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de EUR 15,872 (quinze mille huit cent soixante-douze Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 328,174 (trois cent vingt-huit mille cent soixante quatorze Euros) à EUR 344,046 (trois quarante-quatre mille quarante-six Euros) par la création et l'émission de 7,936 (sept mille neuf cent trente-six) nouvelles Actions de Classe A avec une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros) chacune, avec une prime d'émission totale de EUR 4,983,887.36 (quatre million neuf cent quatre-vingt trois mille huit cent quatre-vingt sept Euros et trente-six centimes).

Les actionnaires décident d'enregistrer la souscription des 7,936 (sept mille neuf cent trente-six) Actions de Classe A par DeA Capital Investments S.A.

Deuxième résolution

Comparaît DeA Capital Investments S.A., une Société Anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127 685, par son procureur déclare souscrire au 7,936 (sept mille neuf cent trente-six) nouvelles Actions de Classe A avec une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros) chacune et de payer avec ces nouvelles Actions de Classe A une prime d'émission de EUR EUR 4,983,887.36 (quatre million neuf cent quatre-vingt trois mille huit cent quatre-vingt sept Euros et trente-six centimes) par une contribution en espèces.

Ensuite, interviennent Sigla Luxembourg Holding S.à r.l., M. Vieri Bencini, M. Martin Jackson and M. Mauro Tartaglia, actionnaires de la Société, qui ont décidé d'accepter cette souscription et ce paiement par DeA Capital Investments S.A. et d'enregistrer cette souscription comme suit:

Nom de l'Actionnaire	Nombre d'Actions de Classe A souscrites
DeA Capital Investments S.A.: Actions de Classe A	7,936
Total: Actions de Classe A	<u>7,936</u>

Les 7,936 (sept mille neuf cent trente-six) nouvelle Actions de Classe A ainsi que la prime d'émission ont été intégralement payés en espèces et le montant de EUR 4,999,759.36 (quatre millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille sept cent cinquante-neuf Euros et trente-six centimes) sont à la disposition de la société.

Les documents attestant les paiements en espèces ont été présentés au notaire soussigné.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de modifier l'article 5 des Statuts, concernant le capital social, de manière à refléter les décisions prises et d'adapter les définitions suivantes, qui se lira comme il suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à trois cent quarante-quatre mille quarante-six Euros (344,046-€), divisé en cent soixante deux mille trois cinquante-six (162.356) Actions de Classe A et de neuf mille six cent soixante-sept (9,667) Actions de Classe B d'une valeur nominale de deux Euros (2,-€) chacune. En plus du capital social émis, des primes d'émission d'un montant total de quarante millions deux cent cinq mille quarante-cinq Euros et quatre-vingt six centimes (40.205.045,86-€) ont été payées.

La totalité des primes d'émission (s'il y en a) doit être allouée à une réserve distribuable spéciale, qui peut être utilisée par le Conseil d'Administration de la Société afin d'augmenter le capital social de la Société par capitalisation des réserves distribuables spéciales.

Les Actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en certificats représentatifs d'Actions unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs Actions.

Les Actions sont nominatives.

La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions sous les conditions prévues par la loi.

La Société a un capital social autorisé de cent millions d'Euros (100.000.000,00-€) réparti en quarante neuf millions neuf cent quatre-vingt dix mille trois cent trente trois Actions de Classe A, neuf mille six cent soixante-sept Actions de Classe B, ayant toutes une valeur nominale de deux Euros (2,-€) chacune.

Le Conseil d'Administration par la présente est autorisé à émettre de nouvelles Actions de Classe A et de Classe B avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital social de la Société en une ou plusieurs fois au montant total du capital social autorisé, aux moments qu'il juge opportun et à accepter les souscriptions pour de telles Actions durant la période telle que déterminée par l'article 32 (5) de la loi sur les sociétés commerciales. Toute augmentation de capital peut être faite par de nouveaux apports en capital ou par capitalisation de réserves spéciales distribuables.

La période ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue par une résolution prise en assemblée générale des actionnaires dans les conditions requises pour la modification de ces statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer quelles sont les conditions applicables le cas échéant à toute souscription de nouvelles actions.

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à l'émission de ces nouvelles actions durant la période citée ci-dessus sans que les actionnaires ne disposent d'un droit préférentiel de souscription. Le Conseil d'Administration est expressément autorisé à distribuer cent mille (100.000) Actions de Classe A aux détenteurs d'actions de cette catégorie sans réserver de droit préférentiel de souscription aux actionnaires détenteurs d'Actions de Classe B.

Lorsque le Conseil d'Administration effectue une augmentation de capital totale ou partielle selon les dispositions citées ci-dessus, il doit prendre les mesures nécessaires afin de modifier le présent article 5 pour enregistrer la modification et le Conseil d'Administration est autorisé à prendre ou autoriser les mesures nécessaires pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à loi.

Le capital social de la Société, autorisé ou émis, peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises par la loi luxembourgeoise.

Chaque Action de Classe A et de Classe B dispose d'un droit de vote."

Quatrième résolution

Les actionnaires décident de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché du Luxembourg avec effet immédiat.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte, s'élèvent approximativement à trente mille Euros.

Aucun autre sujet ne figurant à l'ordre du jour, et personne n'ayant pris la parole, l'assemblée générale a été clôturée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux comparants et dont le notaire connaît les nom, prénom, état civil et résidence, ils ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 janvier 2008. Relation LAC/2008/1159. — Reçu vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros quatre-vingt cents (24.998,80 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008047437/211/248.

(080051720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Sigla Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 105.983.

In the year two thousand and eight, on the fifth of March.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Sigla Luxembourg S.A., a limited company, having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 105.983 and Companies and incorporated under the Luxembourg law pursuant to a deed dated on 8th February 2005 of Maître Léon Thomas, notary public, residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg and whose updated articles of association dated January 7, 2008 (the "Articles") have not yet been published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Ms Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Régis Galiotto, jurist, professionally residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies "ne varietur" will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 162,356 (one hundred sixty-two thousand three hundred and fifty-six) Class A Shares and the 9,667 (nine thousand six hundred sixty-seven) Class B Shares with a nominal value of 2 Euro (two Euros) each, representing the entirety of the subscribed capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly.

III. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of the meeting.

IV. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 7,936 (seven thousand nine hundred and thirty-six Euros) so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 344,046 (three hundred

forty four thousand and forty-six Euros) to EUR 351,982 (three hundred fifty-one thousand nine hundred and eighty-two Euros) by the creation and issue of 3,968 (three thousand nine hundred and sixty-eight) new Class A shares with a nominal value of EUR 2 (two Euros) each with payment of a total share premium of EUR 2,491,943.68 (two millions four hundred ninety-one thousand nine hundred forty-three Euros and sixty-eight cents);

2. Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by a contribution in cash by DeA Capital Investments S.A. and renunciation of the existing shareholders of their subscription rights;

3. To amend article 5 of the Articles regarding the share capital, so as to reflect the taken decisions and to adapt the subsequent definitions;

4. Miscellaneous.

First resolution

The shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 7,936 (seven thousand nine hundred and thirty-six Euros) so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 344,046 (three hundred forty-four thousand forty-six Euros) to 351,982 (three hundred fifty-one thousand nine hundred and eighty-two Euros) by the creation and issue of 3,968 (three thousand nine hundred sixty-eight) new Class A shares with a nominal value of EUR 2 (two Euros) each with payment of a total share premium of EUR 2,491,943.68 (two millions four hundred ninety-one thousand nine hundred forty-three Euros and sixty-eight cents).

The shareholders resolve to record the subscription of 3,968 (three thousand nine hundred sixty-eight) new Class A shares by DeA Capital Investments S.A.

Second resolution

Thereupon intervened DeA Capital Investments S.A., a Luxembourg company having its registered office at 9-11, Grand-rue L-1661 Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 127.685, through its proxyholder and/or its representative declares to subscribe to the 3,968 (three thousand nine hundred sixty-eight) new Class A shares with a nominal value of EUR 2 (two Euros) each and to make payment in full for this new Class A shares and the share premium connected, for an amount of EUR 2,491,943.68 (two millions four hundred ninety-one thousand nine hundred forty-three Euros and sixty-eight cents) by contribution in cash.

Thereupon intervened, Sigla Luxembourg Holdings S.à r.l., Mr Vieri Bencini, Mr Martin Jackson and Mr Mauro Tartaglia, shareholders of the Company, through their proxyholder and/or their representative resolved to accept the said subscription and payment by DeA Capital Investments S.A. and to record the following subscriptions:

Name of shareholder	Number of shares subscribed
DeA Capital Investments S.A.	3,968 Class A Shares
TOTAL	3,968 Class A Shares

All the 3,968 (three thousand nine hundred sixty-eight) new Class A Shares and the share premium have been fully paid in cash so that the amount of EUR 2,499,879.68 (two millions four hundred and ninety-nine thousand eight hundred and seventy-nine Euros and sixty-eight cents) is at the disposal of the Company.

The documents attesting the payments in cash have been presented to the undersigned notary.

Third resolution

The shareholders resolve to amend article 5 of the Articles regarding the corporate capital, so as to reflect the taken decisions and to adapt the subsequent definitions, which shall now read as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital is set at three hundred fifty one thousand nine hundred and eighty two Euros (351.982,00-€), divided into one hundred sixty-six thousand three hundred twenty-four (166.324) Class A Shares and nine thousand and six hundred sixty-seven (9.667) Class B Shares, having a nominal value of two Euro (2,-€) each. In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of forty-two millions six hundred and ninety-six thousand nine hundred and eighty-nine Euros and fifty-four cents (42.696.989,54-€) have been paid.

The total of the issue premiums (if any) shall be allocated to a special distributable reserve, which may be used by the Board of Directors of the Corporation to increase the corporate capital of the Corporation by incorporation of special distributable reserves.

The Shares may be created at the owner's option in certificates representing single Shares or in certificates representing two or more Shares.

The Shares are in registered form.

The Corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own Shares.

The Corporation shall have an authorised share capital of one hundred million Euro (100.000.000,00-€) divided into forty-nine millions nine hundred ninety thousand three hundred thirty-three Class A Shares, and nine thousand and six hundred sixty-seven Class B Shares all having a nominal value of two Euro (2,-€) each.

The Board of Directors is hereby authorised to issue further Class A Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Corporation up to the authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such Shares within a period such as determined by

article 32 (5) of the law on commercial companies. Any capital increases may be made by new capital contributions or incorporation of special distributable reserves.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Board of Directors is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for the new shares from time to time.

The Board of Directors is authorised to issue such new shares during the period referred to above without the shareholders having any preferential subscription rights. The Board of Directors is especially authorised to issue one hundred thousand (100.000) Class A Shares to the holders of such class of shares without reserving to the holders of Class B Shares any preferential subscription right.

When the Board of Directors effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article 5 in order to record the change and the Board of Directors is authorised to take or authorize the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

The authorised or issued capital of the Corporation may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements.

Each Class A Share and Class B Share is entitled to one vote."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seventeen thousand Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worked in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prenominalled in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le cinq mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de Sigla Luxembourg S.A., une Société Anonyme, ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.983 et constituée selon le droit luxembourgeois suivant un acte du 8 février 2005 de Maître Léon Thomas, notaire public, de résidence à Luxembourg Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg et dont les statuts coordonnés daté du 7 janvier 2008 (les "Statuts") n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Mme Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur M. Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par le bureau de l'assemblée et le notaire. Cette liste et les procurations, une fois signés ne varietur, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 162,356 (cent cinquante-deux mille trois cent cinquante-six) Actions de Classe A, et que les 9,667 (neuf mille six cent soixante-sept) Actions de Classe B d'une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée.

III. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer aux exigences et formalités de convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de EUR 7,936 (sept mille neuf cent trente-six Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 344,046 (trois cent quarante-quatre mille quarante-six Euros) à EUR 351,982 (trois cent cinquante et un mille neuf cent quatre-vingt-deux Euros) par la création et l'émission de 3,968 (trois mille neuf cent soixante-huit) nouvelles Actions de Classe A avec une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros)

chacune, avec une prime d'émission totale de EUR 2,491,943.68 (deux million quatre cent quatre-vingt onze mille neuf cent quarante-trois Euros et soixante-huit centimes);

2. Souscription, intervention du souscripteur et paiement de toutes les nouvelles actions par une contribution en espèces par DeA Capital Investments S.A. et renonciation de la part des actionnaires existants à leur droit préférentiels de souscription;

3. Modification de l'article 5 des Statuts concernant le capital social en vue de refléter les décisions adoptées;

4. Divers.

Première résolution

Les actionnaires décident d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de EUR 7,936 (sept mille neuf cent trente-six Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 344,046 (trois cent quarante-quatre mille quarante-six Euros) à EUR 351,982 (trois cent cinquante et un mille neuf cent quatre vingt deux Euros) par la création et l'émission de 3,968 (trois mille neuf cent soixante huit) nouvelles Actions de Classe A avec une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros) chacune, avec une prime d'émission totale de EUR 2,491,943.68 (deux million quatre cent quatre-vingt onze mille neuf cent quarante-trois Euros et soixante-huit centimes).

Les actionnaires décident d'enregistrer la souscription des 3,968 (trois mille neuf cent soixante-huit) Actions de Classe A par DeA Capital Investments S.A.

Deuxième résolution

Comparet DeA Capital Investments S.A., une Société Anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.685, par son procureur déclare souscrire aux 3,968 (trois mille neuf cent soixante-huit) nouvelles Actions de Classe A avec une valeur nominale de EUR 2 (deux Euros) chacune et de payer avec ces nouvelles Actions de Classe A une prime d'émission de EUR 2,491,943.68 (deux million quatre cent quatre-vingt onze mille neuf cent quarante trois Euros et soixante-huit centimes) par une contribution en espèces.

Ensuite, interviennent Sigla Luxembourg Holdings S.à r.l., M. Vieri Bencini, M. Martin Jackson and M. Mauro Tartaglia, actionnaires de la Société, qui ont décidé d'accepter cette souscription et ce paiement par DeA Capital Investments S.A. et d'enregistrer cette souscription comme suit:

Nom de l'Actionnaire	Nombre d'Actions de Classe A souscrites
DeA Capital Investments S.A.	3,968 Actions de Classe A
TOTAL	3,968 Actions de Classe A

Les 3,968 (trois mille neuf cent soixante-huit) nouvelle Actions de Classe A ainsi que la prime d'émission ont été intégralement payées en espèces et le montant de EUR 2,499,879.68 (deux million quatre cent quatre-vingt dix neuf mille huit cent soixante dix-neuf Euros et soixante-huit centimes) est à la disposition de la société.

Les documents attestant les paiements en espèces ont été présentés au notaire soussigné.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de modifier l'article 5 des Statuts, concernant le capital social, de manière à refléter les décisions prises et d'adapter les définitions suivantes, qui se lira comme il suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à trois cent cinquante et un mille neuf cent quatre vingt deux Euros (351.982-€), divisé en cent soixante six mille trois cent vingt quatre (166.324) Actions de Classe A et de neuf mille six cent soixante-sept (9.667) Actions de Classe B d'une valeur nominale de deux Euros (2,-€) chacune. En plus du capital social émis, des primes d'émission d'un montant total de quarante deux millions six cent quatre vingt seize mille neuf cent quatre vingt neuf Euros et cinquante quatre centimes (42.696.989,54-€) ont été payées.

La totalité des primes d'émission (s'il y en a) doit être allouée à une réserve distribuable spéciale, qui peut être utilisée par le Conseil d'Administration de la Société afin d'augmenter le capital social de la Société par capitalisation des réserves distribuables spéciales.

Les Actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en certificats représentatifs d'Actions unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs Actions.

Les Actions sont nominatives.

La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions sous les conditions prévues par la loi.

La Société a un capital social autorisé de cent million d'Euros (100.000.000,00-€) réparti en quarante neuf millions neuf cent quatre-vingt dix mille trois cent trente trois Actions de Classe A, neuf mille six cent soixante-sept Actions de Classe B, ayant toutes une valeur nominale de deux Euros (2,-€) chacune.

Le Conseil d'Administration par la présente est autorisé à émettre de nouvelles Actions de Classe A et de Classe B avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital social de la Société en une ou plusieurs fois au montant total du capital social autorisé, aux moments qu'il juge opportun et à accepter les souscriptions pour de telles Actions durant la période telle que déterminée par l'article 32 (5) de la loi sur les sociétés commerciales. Toute augmentation de capital peut être faite par de nouveaux apports en capital ou par capitalisation de réserves spéciales distribuables.

La période ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue par une résolution prise en assemblée générale des actionnaires dans les conditions requises pour la modification de ces statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer quelles sont les conditions applicables le cas échéant à toute souscription de nouvelles actions.

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à l'émission de ces nouvelles actions durant la période citée ci-dessus sans que les actionnaires ne disposent d'un droit préférentiel de souscription. Le Conseil d'Administration est expressément autorisé à distribuer cent mille (100.000) Actions de Classe A aux détenteurs d'actions de cette catégorie sans réserver de droit préférentiel de souscription aux actionnaires détenteurs d'Actions de Classe B.

Lorsque le Conseil d'Administration effectue une augmentation de capital totale ou partielle selon les dispositions citées ci-dessus, il doit prendre les mesures nécessaires afin de modifier le présent article 5 pour enregistrer la modification et le Conseil d'Administration est autorisé à prendre ou autoriser les mesures nécessaires pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à loi.

Le capital social de la Société, autorisé ou émis, peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises par la loi luxembourgeoise.

Chaque Action de Classe A et de Classe B dispose d'un droit de vote."

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à dix sept mille Euros.

Aucun autre sujet ne figurant à l'ordre du jour, et personne n'ayant pris la parole, l'assemblée générale a été clôturée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante et dont le notaire connaît les nom, prénom, état civil et résidence, la personne pré-mentionnée a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 mars 2008. Relation: LAC/2008/9949. — Reçu douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quarante cents (12.499,40.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008047438/211/233.

(080051733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Teak Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 134.327.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 4 mars 2008 à Luxembourg

L'associé unique de la Société, Naire (Management) S.A. a décidé de prendre acte de la démission de Domels S.à r.l. et de nommer en remplacement en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 7 mars 2008 pour une durée de un an à partir de cette date:

- Gina Germano, née le 9 juin 1966 à Troy, New York, USA, avec adresse professionnelle au 77, Grosvenor Street, London, W1K 3JR, Grande-Bretagne;

- Timothy Bernlohr, né le 22 février 1959 à Oak Ridge, Tennessee, USA, avec adresse professionnelle au 6779 Hidden Woods Drive, P.O. Box 21567, Roanoke, VA 24018, USA;

- Eugene Davis, né le 13 février 1955 à Cleveland, Ohio, USA, avec adresse professionnelle au 5 Canoe Brook Drive, Livingston, New Jersey 07039, USA;

- Marcel Klepfisch, né le 23 mars 1951 à Anvers, Belgique, avec adresse professionnelle au Flat 46, The Quadrangle, Cambridge Square, SW2 2RW London, Grande-Bretagne;

- Gerard Legtmann, né le 2 février 1963 à Vienne, Autriche, avec adresse professionnelle au Zurcherstrasse 10, 8853 Lachen, Suisse;

- Jurgen Schaubel, née le 29 mai 1963 à Bönningheim, Allemagne, avec adresse professionnelle au Zurcherstrasse 170, 8645 Jona, Suisse;

- Sankar Krishnan, née le 19 février 1947 à Kolunjuvadi, Tamil Nadu, Inde, avec adresse professionnelle au One Canada Square, 10th Floor, London E14 5AA, Grande-Bretagne;

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Gina Germano
- Timothy Bernlohr
- Eugene Davis
- Marcel Klepfisch
- Gerard Legtmann
- Jurgen Schaubel
- Sankar Krishnan

Pour Extrait et Publication

Teak Luxembourg S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008047250/5499/40.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01332. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Fiduciaire Groeber & Cie Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7319 Steinsel, 6, In den Kreuzwiesen.

R.C.S. Luxembourg B 58.274.

L'an deux mille huit, le trois mars.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1.- Madame Elise GROEBER-PROBST, femme de charge, née à Luxembourg, le 25 février 1953, demeurant à L-7319 Steinsel, 6, In den Kreuzwiesen,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Lucien GROEBER, comptable, demeurant à Steinsel,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 février 2008, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles,

détentrice de vingt (20) parts sociales.

2.- La société anonyme "LE GROUPE GROEBER & CIE S.A.", ayant son siège social à L-7319 Steinsel, 6, In den Kreuzwiesen, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 51.037 (anciennement «EGRAM-TRANSTEC HOLDING S.A.»),

ici représentée aux fins des présentes par son administrateur-délégué Monsieur Robert STEIL, indépendant, demeurant à Leudelange,

détentrice de quatre cent quatre-vingts (480) parts sociales.

Les comparantes préqualifiées, représentées comme dit ci-dessus, agissant en leur qualité de seules associées de la société à responsabilité limitée "FIDUCIAIRE GROEBER & CIE, S. à r.l." (numéro d'identité 1997 24 01 679), avec siège social à L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 58.274, constituée suivant acte reçu par le notaire André SCHWACHTGEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 7 février 1997, publié au Mémorial C, numéro 294 du 12 juin 1997 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Martine WEINANDY, de résidence à Clervaux, en remplacement du prédit notaire André SCHWACHTGEN, en date du 5 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 364 du 6 mars 2002,

ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Cession de parts sociales

Madame Elise GROEBER-PROBST, préqualifiée sub 1.-, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, les vingt (20) parts sociales qu'elle détient dans la prédite société "FIDUCIAIRE GROEBER & CIE, S. à r.l.", à Monsieur Robert STEIL, indépendant, né à Luxembourg, le 14 février 1960, demeurant à L-3354 Leudelange, 24, rue de la Forêt, ici présent et qui accepte, moyennant le prix de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), montant que Madame Elise GROEBER-PROBST reconnaît avoir reçu de Monsieur Robert STEIL, dès avant la signature des présentes et hors présence du notaire instrumentant, ce dont titre et quittance.

Conformément à l'article 7 des statuts, la société anonyme "LE GROUPE GROEBER & CIE S.A.", préqualifiée, donne son consentement à la présente cession.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. Le cessionnaire participera aux bénéfices et pertes à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part de la cédante.

Après la prédite cession, les parts sociales sont réparties comme suit:

1) Monsieur Robert STEIL, préqualifié, vingt parts sociales	20
2) La société anonyme "LE GROUPE GROEBER & CIE S.A.", préqualifiée, quatre cent quatre-vingts parts sociales	480
Total: cinq cents parts sociales	500

II.- Assemblée générale extraordinaire

Ensuite Monsieur Robert STEIL et la société anonyme "LE GROUPE GROEBER & CIE S.A.", seuls associés de la société "FIDUCIAIRE GROEBER & CIE, S.à r.l.", ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé, à L-7319 Steinsel, 6, In den Kreuzwiesen.

Deuxième résolution

Les associés décident d'accepter les démissions de Monsieur Lucien GROEBER de ses fonctions de gérant technique de la société et de Madame Elise GROEBER-PROBST de ses fonctions de gérante administrative de la société et de leur donner décharge pour l'exécution de leurs mandats.

Troisième résolution

Les associés décident de nommer Monsieur Robert STEIL, préqualifié, comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

La société est désormais valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique, Monsieur Robert STEIL, préqualifié.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à huit cents euros (€ 800.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. GROEBER, STEIL, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 7 mars 2008. Relation: CAP/2008/705. — Reçu douze euros (12.-).

Le Receveur ff. (signé): ENTRINGER.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 21 mars 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008047308/236/73.

(080052165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Resolution Paramount House S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.073.

Déclaration de modification dans les personnes des associés en vertu d'un contrat de cession intervenue en date du 28 février 2008

En vertu d'un acte de transfert de parts sociales daté du 28 février 2008, RESOLUTION III HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B130.916 a transféré 100 parts sociales, représentant l'intégralité des parts sociales de la société, à la société RESOLUTION LON-DON W1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 29 février 2008.

Patricia Schon

Manager

Référence de publication: 2008047255/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07207. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Global Advantage Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 42.433.

Faisant suite à l'assemblée générale du 28 mars 2008, sont renommés administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale devant se tenir en 2009:

SCHOCK Jean-François

8, avenue de Lothier, B-1150 Belgium

KEPPLER Michael

350 West 57th Street, NY 10019 New York United States

ZEPPENFELD Rüdiger

59, Brienner Strasse, 800333 Munich Allemagne

RIEDEL Axel

80 Volkarststr., 80636 Munich Allemagne

Est nommée administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale devant se tenir en 2009:

VAN DOOTINGH Suzanne

125, Vlierbeekberg, 3090 Overijse, Belgium

N'est pas renommé:

BROWN Marc P.

2, International Place, 02110 New York United States

Est renommé réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2009:

PricewaterhouseCoopers S.à.r.l

400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Pour la State Street Bank Luxembourg S.A.

Candice Mayembo

Funds Services, Domiciliary Unit

Référence de publication: 2008047278/1229/33.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01209. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Chefs-Equipements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 47, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 118.922.

Cession des parts

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 31 décembre 2007 que:

- Monsieur Eric Wernette, demeurant à Hettange Grande (F), vend à Madame Caroline Schwartz, demeurant à L-1471 Luxembourg, 219, route d'Esch, qui accepte, dix (10) parts sociales, entièrement libérées, de la société CHEFS-EQUIPEMENTS S.A.R.L.

La nouvelle répartition des parts sociales de la société CHEFS-EQUIPEMENTS S.A.R.L. est la suivante:

	Parts
- Madame Caroline SCHWARTZ	100
	100

Itzig, le 22 février 2008.

Pour extrait conforme et sincère

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008047273/1345/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO04070. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Lion/Katsu Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 104.962.

Il résulte d'un rachat de parts sociales par la société en date du 30 janvier 2007 que les associés ont changé comme suit:

- Monsieur Neil Robert Hawes, demeurant 9, Station road, GB- SG19 1AW Sandy, Bedfordshire , Grande-Bretagne a transféré à la société la totalité de ses parts sociales à savoir:

- 8 parts sociales de catégorie D
- 24 parts sociales de catégorie D1

- Madame Victoria Louise O'Neill , demeurant 327, Barry Road, GB-SE220JU Londres, Grande-Bretagne a transféré à la société la totalité de ses parts sociales à savoir:

- 8 parts sociales de catégorie D
- 24 parts sociales de catégorie D1

- Monsieur Jeremy Robert Marks, demeurant 17, Ivins Road, GB HP91DS Holtspur, Beaconsfield, Buckinghamshire Grande-Bretagne, a transféré à la société la totalité de ses parts sociales à savoir:

- 20 parts sociales de catégorie D
- 60 parts sociales de catégorie D1

- Monsieur Ronald Anthony Lento, demeurant 64, Culverden Park Road, GB-N49QY Tunbridge Wells, Grande-Bretagne, a transféré à la société la totalité de ses parts sociales à savoir:

- 20 parts sociales de catégorie D
- 60 parts sociales de catégorie D1

- Par conséquent, la société Lion/Katsu Investments S.à r.l., ayant son siège social 9, rue Sainte-Zithe L-2763 Luxembourg détient les parts sociales suivantes:

- 56 parts sociales de catégorie D
- 168 parts sociales de catégorie D1

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Paul Lamberts.

Référence de publication: 2008047270/4726/32.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07659. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Providence MobileServ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.262.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique tenue en date du 15 février 2008 que la démission de M. Hugo Neuman en tant que gérant est acceptée avec effet au 15 février 2008.

M. Claude Larbière ayant son adresse au 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, Luxembourg, est élu nouveau gérant, avec effet au 15 février 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration de la société est composé comme suit:

- M. Raymond M Mathieu
- M. John Woodworth
- M. Sinisa Krnic

- M. Claude Larbière

Luxembourg, le 13 Mars 2008.

Alicia Rassatti.

Référence de publication: 2008047269/8358/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05906. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

P Retos Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 102.153.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique tenu en date du 15 février 2008 que la démission de M. Hugo Neuman en tant que gérant est acceptée avec effet au 15 février 2008.

M. Claude Larbière ayant son adresse au 16, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, Luxembourg, est élu nouveau gérant, avec effet au 15 février 2008.

Par conséquent, le Conseil d'Administration de la société est composé comme suit:

- M. Raymond M Mathieu
- M. John Woodworth
- M. Sinisa Krnic
- M. Claude Larbière

Luxembourg, le 13 Mars 2008.

Alicia Rassatti.

Référence de publication: 2008047268/8358/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05898. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Cable Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 532.700,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 91.941.

—
L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 10 Mars 2008, a décidé de accepter la démission de Hugo Neuman.

Le Conseil de Gérance est, depuis le 1^{er} Mars 2008, composé comme suit:

- Rüttger KEIENBURG,
- Claude LARBIERE

La Société est engagée en toute circonstance par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Cable Holding S.à r.l.

Santillo Claudia

Administrative Manager

Référence de publication: 2008047267/8358/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO06039. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Harrods Property Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 137.537.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the 20th March.

Before Us, Maître Elvinger, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

- 1) FEATURECODE 5, with a principal business office at 87-135 Brompton Road, Knightsbridge, London SW1X 7XL,
 - 2) FEATURECODE 6, with a principal business office at 87-135 Brompton Road, Knightsbridge, London SW1X 7XL,
- represented by Mr Emmanuel Réveillaud, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg,
by virtue of proxies given under private seal, dated March 18, 2008.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the here above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which intend to organize as unitholders or with any person who may become unitholder of this company in the future.

Title I: Name - Duration - Registered office - Object

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée), under the name of "Harrods Property Investments Sàrl", governed by the present articles of association and the laws of Luxembourg pertaining to such an entity (hereinafter the "Corporation"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law").

Art. 2. Object.

2.1 The object of the Corporation is the acquisition, the management, the enhancement and disposal of participations, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever. The Corporation may also pursue marketing and selling activities directly or through branches established abroad and/or offices located abroad. The Corporation may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2 The Corporation may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Corporation may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Corporation may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some of its assets. The Corporation may hold interests in partnerships. It may also acquire, enhance and dispose of patents, licences, and all other intangible property, as well as rights deriving therefrom or supplementing them. In addition, the Corporation may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad, and may lease or dispose of moveable property.

2.3 In general, the Corporation may carry out all commercial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purpose.

Art. 3. Duration.

3.1 The Corporation is established for an unlimited duration.

3.2 The Corporation may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of members adopted in the manner required for the amendment of these articles.

3.3 The life of the Corporation does not come to an end by the incapacity, bankruptcy, insolvency of or any other similar event affecting, one or several members.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office is established in the city of Luxembourg. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers. It may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

4.2 The Corporation may establish offices and branches, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the board of managers.

4.3 In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office or with the ease of communications with such office, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Corporation, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

Title II: Capital - Units

Art. 5. Capital - Units.

5.1 The Corporation's corporate capital is set at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 12,500.-) represented by ONE HUNDRED (100) units in registered form with a par value of ONE HUNDRED TWENTY-FIVE EUROS (EUR 125.-) each.

5.2 All the units are fully paid up.

Art. 6. Increase and reduction of capital. The corporate capital of the Corporation may be increased or reduced in one or several times, by a resolution of the general meeting of members, adopted in the manner required for the amendment of these articles.

Art. 7. Transfer of units.

7.1 Units are freely transferable among members.

7.2 In case of a sole member, the units are freely transferable to non-members. In case of plurality of members, units may be transferred to non-members provided such transfer complies with the requirements set forth in article 189 of the Law, namely has been authorized by the general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the capital of the Corporation.

7.3 The transfer of units will only be binding upon the Corporation or third parties following a notification to, or acceptance by the Corporation as provided in article 1690 of the civil code.

7.4 The Corporation may purchase its own units.

Art. 8. Form of Units - Members' register.

8.1 Units are in registered form.

8.2 A members' register will be kept at the registered office of the Corporation in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each member who so requires.

8.3 The ownership of the registered units will result from the inscription in the members' register.

Title III: Administration - Management - Representation

Art. 9. Board of managers.

9.1 The Corporation shall be managed by a board of managers composed, at least, of four managers, who do not need to be members and who will be appointed pursuant to a resolution of the general meeting of members. The board of managers shall be composed of two classes of managers ("manager A" and "manager B").

9.2 The managers are appointed and removed ad nutum pursuant to a decision of the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates, reserved the faculty attributed to the board of managers to proceed by way of cooptation in order to replace resigning or deceased board members. The managers shall hold office until their successors are appointed.

Art. 10. Power of the board of managers.

10.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present articles of association to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Corporation object.

10.2 To the extent permitted by the Law, the board of managers may sub-delegate powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The board of managers will determine the agent's responsibilities and remunerations (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

10.3 The agent so appointed shall in any case be revocable ad nutum.

10.4 The managers of the Corporation may not approve, do or effect (or agree to do or effect or, so far as reasonably in their control, allow to be done or effected) any of the following by the Corporation or, so far as reasonably in their control, any subsidiary of the Corporation (in which case references to the Corporation below shall be construed as references to such subsidiary) without the prior consent in writing of the unitholders of the Corporation:

- the issue by the Corporation of any debenture or loan stock (whether secured or unsecured) or the creation of any mortgage, charge, lien, encumbrance or other third party right over any of the Corporation's assets or the giving by the Corporation of any guarantee or indemnity to or becoming surety for any third party;
- any arrangement for any joint venture or partnership or for the acquisition of the whole or substantially the whole of the assets and undertaking of the Corporation or an acquisition by the Corporation of all or any part of the issued share capital or of the assets and undertaking of another corporation;
- the making of any loan by the Corporation or the creation, renewal or extension of any borrowings by the Corporation (in each case in excess of £1,000,000);
- the assignment, sale, transfer or other disposal of any asset of the Corporation having a value in excess of £1,000,000 or, in any twelve month period, of any assets of the Corporation together having a value in excess of £1,000,000.

Art. 11. Procedure.

11.1 The board of managers shall meet in Luxembourg as often as the Corporation's interest so requires or upon call of any manager. The board of managers shall meet at least annually in Luxembourg. The meeting of the board of managers can not meet in the United Kingdom. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

11.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least fourteen (14) working days in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telefax, or by email of each manager. The board of managers of the Corporation will further notify the agenda of the meeting in advance to a person to be appointed by the unitholders. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers (provided the agenda of the meeting has been notified to a person to be appointed by the unitholders as aforesaid). No such notice is required if all the managers of the Corporation are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have full knowledge of the agenda of the meeting (provided the agenda of the meeting has been notified to a person to be appointed by the unitholders as aforesaid).

11.3 Subject as provided in this article 11.3, the board of managers' meeting may exceptionally be held by means of telephone conference or videoconference. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. The managers attending the meeting via telephone should not do so from the United Kingdom or Switzerland. No meeting shall be validly held in circumstances where a majority of managers attending the meeting does so through means of telephone conference or videoconference.

11.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax, or by email another manager as his proxy. Votes may also be cast in writing or by cable, telegram, telefax, or by email.

11.5 The board of managers can validly deliberate and act only if at least one manager A and one manager B are present or represented. Decisions shall be taken by a majority vote composed at least by one vote of each class of managers present or represented at such meeting.

11.6 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

Art. 12. Representation. The Corporation shall be bound by the joint signature of one manager A and one manager B in any case and for any amount or by the sole or joint signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of managers.

Art. 13. Liability of the managers. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Corporation. As agents of the Corporation, they are responsible for the correct performance of their duties.

Title IV: General meetings of members**Art. 14. Powers and voting rights.**

14.1 Any regularly constituted meeting of members of the Corporation shall represent the entire body of members of the Corporation. It shall have the power to ratify all acts relating to the operations of the Corporation.

14.2 Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

14.3 The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole unitholder or a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the Corporation by a unanimous decision. If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

14.4 Each unit entitles its holder to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

14.5 The Corporation will recognize only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the Corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to that unit until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Corporation.

14.6 Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the Corporation in direct proportion to its relationship with the number of units in existence. If the Corporation has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

14.7 The decisions of the sole member are recorded in minutes or drawn-up in writing.

14.8 Also, contracts entered into between the sole member and the Corporation represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 15. Annual general meeting. An annual general meeting of members approving the annual accounts shall be held annually within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Corporation or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Corporation shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December.

Art. 17. Annual accounts and allocation of profits.

17.1 The annual accounts are drawn up by the board of managers as at the end of each accounting year and will be at the disposal of the members at the registered office of the Corporation.

17.2 Out of the annual net profits of the Corporation, five per cent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Corporation. The general meeting of members, upon recommendation of the board of managers, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward,
3. The decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the members,
4. The payment is made once the Corporation has obtained the assurance that the rights of the significant creditors of the Corporation are not threatened.

Title V: Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1 In the event of dissolution of the Corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

18.2 The power to amend the articles of association, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the general meeting of the members.

18.3 The power of the managers will come to an end by the nomination of the liquidator(s). After the payment of all debts and liabilities of the Corporation or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the member, or in case of a plurality of members, the members in proportion to the units held by each member in the Corporation.

Art. 19. General provision. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription - Payment

The articles of Incorporation of the Corporation having thus been drawn up by the appearing parties, both said parties, represented as stated here above, declare to subscribe each to fifty (50) units and to have fully paid up in cash these units for an amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the Law have been observed.

Statement

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Estimate of Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Corporation as a result of its formation are estimated at approximately 1,800.- Euros.

Resolution of the members

The prenamed members, representing the entire subscribed capital, have immediately taken the following resolutions:

1. The registered office of the Corporation is at L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
2. The number of managers is fixed at 4 (four).
3. The following persons are appointed managers:
 - Mr Christophe SEEFELD, born on July 26, 1967 in Geneva (Switzerland), residing at 14, rue de la Poste, F-74240 Gaillard, as manager A;
 - Mr André LINDER, born on April 30, 1939 in Lancy-Geneva (Switzerland), residing at 1, place Claparède, CH-1205 Geneva, as manager A;
 - Mr Charles OSSOLA, born on November 22, 1963 in Nancy, France, residing at 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, as manager B;

- Mr Emmanuel REVEILLAUD, born on October 10, 1971, in La Rochelle, France, residing at 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, as manager B.

4. The term of office of the managers shall end at the annual general meeting of members to be held in two thousand nine.

5. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Corporation and shall terminate on the thirty-first of December, of the year two thousand and eight.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt mars.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

- 1) FEATURECODE 5, dont le siège social est établi au 87 - 135 Brompton Road, Knightsbridge, London SW1X 7XL,
 - 2) FEATURECODE 6, dont le siège social est établi au 87 - 135 Brompton Road, Knightsbridge, London SW1X 7XL
- ici représentées par Monsieur Emmanuel REVEILLAUD, résidant à Luxembourg, en vertu de procurations délivrées sous seing privé, datées du 18 mars 2008.

Les procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le représentant du des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, agissant ès qualités, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée que les parties prémentionnées vont constituer en tant qu'associés ou avec toute autre personne qui deviendrait associé de la société par la suite.

Titre I^{er} : Dénomination - Durée - Siège social - Objet

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Harrods Property Investments Sàrl" (ci-après la "Société"), qui sera régie par les présents statuts et les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi").

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, le développement et la cession de prise de participations dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère sous quelque forme que ce soit. La Société pourra également poursuivre des activités de marketing et de vente directement ou par l'intermédiaire de succursales situées à l'étranger ou de bureaux situés à l'étranger. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute manière toutes sortes d'actions cotées, actions simples et d'autres titres participatifs, bonds, obligations, certificats de dépôt ou d'autres instruments de crédit et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques.

2.2 La Société pourra emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'émission publique. Elle pourra émettre par voie d'émission privée seulement, effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titre de participation. La Société pourra aussi faire des prêts et accorder toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect. Elle pourra aussi donner des garanties et accorder des garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou toutes autres sociétés. La Société pourra de plus gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur des parties de ses actifs. En outre, la Société pourra acquérir et céder toute autre sorte de titre par voie de souscription, achat, échange, vente ou par tout autre moyen. La Société pourra détenir des participations dans des associations. Elle pourra également acquérir, développer et céder des brevets, licences ou tout autre bien matériel, ainsi que les droits en dérivant ou les complétant. De plus, la Société pourra acquérir, gérer, développer et céder des propriétés immobilières situées au Luxembourg ou à l'étranger, et elle pourra louer ou disposer de bien meuble.

2.3 De manière générale, la Société pourra procéder à toutes opérations commerciales et financières dans les domaines de l'acquisition de titres ou de biens immobiliers, qui sont de nature à développer et compléter l'objet social ci-dessus.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 La Société pourra être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée d'associés adoptée dans les conditions requises pour modifier les présents statuts.

3.3 L'existence de la Société ne prend pas fin par l'incapacité, la banqueroute, l'insolvabilité ou tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

Art. 4. Siège social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il pourra également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

La Société pourra établir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

Dans l'hypothèse d'évènements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra être procédé au transfert provisoire du siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert du siège social statutaire, restera luxembourgeoise.

Titre II: Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales nominatives d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125,-) chacune.

5.2 Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées.

Art. 6. Augmentation et réduction du capital. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Art. 7. Transfert de parts.

7.1 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.2 En cas d'associé unique les parts sociales sont librement cessibles à des non-associés. En cas de pluralité d'associés le transfert de parts sociales peut-être effectué envers des non-associés à condition que ce transfert respecte les règles de l'article 189 de la Loi, c'est à dire qu'il a été autorisé au préalable par l'assemblée générale représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social.

7.3 Le transfert de parts sociales ne sera opposable à la Société ou aux tiers que suite à la notification à la Société ou l'acceptation par la Société telles que prévue par l'article 1690 du code civil.

7.4 La société pourra acquérir ses propres parts sociales.

Art. 8. Forme des parts sociales - Registre des associés.

8.1 Les parts sociales sont nominatives.

8.2 Un registre des parts sociales sera détenu au siège social de la Société conformément à la Loi et pourra être examiné par tout associé qui le demande.

8.3 La propriété des parts nominatives résultera de l'inscription dans le registre des parts sociales.

Titre III: Administration - Gérance - Représentation

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1 La Société est gérée par un conseil de gérance, composé, au moins, de quatre gérants, qui n'ont pas besoin d'être des associés et qui seront nommés par résolution de l'assemblée générale des associés. Le conseil de gérance devra se composer de deux catégories de gérants ("gérant A" et "gérant B").

9.2 Les gérants sont nommés et révoqués ad nutum par une décision de l'assemblée des associés, qui détermine également leurs pouvoirs, rémunération ainsi que la durée de leur mandat, sous réserve du pouvoir accordé au conseil de gérance de procéder par cooptation au remplacement des gérants démissionnaires ou décédés. Les gérants sont maintenus en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance.

10.1 Tous les pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à la décision des associés, relèvent de la compétence du conseil de gérance, qui est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tout acte et effectuer les opérations conformément à l'objet social.

10.2 Dans les limites permises par la Loi, le conseil de gérance est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc. Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (si c'est le cas), la durée de la représentation et toute autre condition appropriée de la fonction d'agent.

10.3 L'agent nommé sera dans tous les cas révocable ad nutum.

10.4 Les gérants de la Société ne décideront pas, ni ne feront ni n'effectueront (ou accepteront de faire ou d'effectuer) pour le compte de la Société ou, dans la mesure où cela relève raisonnablement de leur contrôle, autoriseront de faire ou d'effectuer pour le compte de la Société ou, dans la mesure où cela relève de leur contrôle, d'une filiale de la Société (dans un tel cas, les références

faites à la Société ci-dessous devront être comprises comme références faites à la société filiale) aucun des points suivants sans l'accord écrit préalable des associés de la Société:

- L'émission par la Société de tout type d'obligation (sécurisé ou non) ou de la constitution d'un gage, d'une dette foncière, d'un droit de rétention, d'une hypothèque ou d'un autre droit en faveur de tiers sur un des actifs de la Société ou que la Société accorde une garantie, une indemnité ou une sûreté à un tiers;

- Un accord relatif à une joint venture ou une association ou à l'acquisition de la totalité ou presque de la totalité des actifs ou des engagements de la Société ou l'acquisition par la Société de tout ou partie du capital social ou des actifs et des engagements d'une autre société;

- L'octroi de prêt par la Société ou la réalisation, le renouvellement ou l'extension d'un emprunt par la Société (dans chaque cas pour un montant excédant £1,000,000.-);

- La cession, la vente, le transfert ou tout autre acte de disposition d'un des actifs de la Société ayant une valeur supérieure à £1,000,000.- ou, pendant une période de douze mois, de plusieurs actifs de la Société ayant une valeur globale supérieure à £1,000,000.-.

Art. 11. Procédure.

11.1 Le conseil de gérance se réunira à Luxembourg aussi souvent que l'intérêt de la Société le requière ou sur convocation par un gérant. Le conseil de gérance se réunira au moins une fois par an à Luxembourg. Le conseil de gérance ne pourra pas se réunir au Royaume Uni. Le conseil de gérance pourra choisir en son sein un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

11.2 Tout gérant doit être convoqué par une convocation écrite au moins quatorze (14) jours avant la tenue du conseil de gérance, à moins qu'un délai de convocation plus bref ne soit imposé par le caractère d'urgence des affaires en cause, lequel sera dans ce cas décrit dans la convocation. Il peut être passé outre cette convocation avec l'accord écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme, par e-mail de chaque gérant. De plus le conseil de gérance de la Société devra notifier à l'avance l'agenda de la réunion à la personne qui sera désignée par les associés. Aucune convocation spéciale n'est requise pour les réunions se tenant à une date, à une heure et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement prise par le conseil de gérance (à condition que l'agenda de la réunion ait été notifié à la personne qui sera désignée par les associés tel que précédemment énoncé). Une telle convocation n'est pas requise si tous les gérants sont présents ou représentés lors de la réunion et qu'ils constatent qu'ils ont été bien informés et qu'ils ont pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion (à condition que l'agenda de la réunion ait été notifié à la personne qui sera désignée par les associés tel que précédemment énoncé).

11.3 Sous réserve des conditions de l'article 11.3, le conseil de gérance pourra se tenir exceptionnellement par voie de téléconférence ou vidéoconférence. La participation à une réunion par ces moyens sera équivalente à une participation en personne. Les gérants qui assistent à la réunion via téléphone ne peuvent le faire depuis le Royaume Uni ou depuis la Suisse. Aucune réunion ne se tiendra valablement si la majorité des gérants prenant part à la réunion le font par voie de téléconférence ou vidéoconférence.

11.4 Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie ou par e-mail un autre gérant. Les votes peuvent également être exprimés par écrit, par câble, télégramme, télécopieur ou par e-mail.

11.5 Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer que si au moins un gérant A et un gérant B sont présents ou représentés. Les décisions seront prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à une telle réunion, composés au moins par une voix de chaque catégorie de gérant.

11.6 Les minutes de chacune des réunions du conseil de gérance doivent être signées par le Président ou en son absence par le Président intérimaire qui préside une telle réunion. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, le Secrétaire ou par deux gérants.

Art. 12. Représentation. La Société est engagée par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B dans tout les cas et pour tout montant ou la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 13. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV: Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs et droits de votes.

14.1 Toute assemblée d'associés de la Société valablement constituée représentera l'ensemble des associés de la Société. Elle aura le pouvoir de ratifier tous les actes en relation avec les opérations de la Société.

14.2 Sauf exception légale, les décisions des assemblées des associés valablement convoquées seront prises à la majorité simple des associés présents et votants.

14.3 Le capital social et les autres dispositions de ces statuts pourront être modifiés à tout moment par l'associé unique ou par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés. Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés et s'ils précisent qu'ils ont tous été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation ou publication préalable.

14.4 Chaque part sociale donne droit à une voix au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

14.5 La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par part sociale; dans l'hypothèse où une part sociale est détenue par plusieurs personnes, la Société a le droit de suspendre l'exercice des droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme le seul propriétaire de cette part sociale vis à vis de la société.

14.6 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales en circulation. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, celui-ci exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

14.7 Les décisions de l'associé unique sont établies sous la forme de minutes ou dressées par écrit.

14.8 De plus, les contrats passés entre l'associé unique et la société représentée par l'associé unique, seront établis sous la forme de minutes ou dressés par écrit. Cependant, cette dernière hypothèse n'est pas applicable aux opérations courantes passées à des conditions normales.

Art. 15. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale annuelle des associés se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra dans les six mois de la clôture de l'exercice social au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 17. Comptes annuels et allocation des bénéfices.

17.1 Les comptes annuels sont préparés par le conseil de gérance à l'issue de chaque exercice social et sont tenus à la disposition des associés au siège social de la Société.

17.2 Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice annuel net de la Société pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant des réserves atteint dix pour cent (10%) du capital social. L'assemblée générale des associés, sur recommandation du conseil de gérance, déterminera l'allocation des bénéfices annuels nets.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment sous les conditions suivantes:

1. des comptes intérimaires seront établis par le conseil de gérance,
2. ces comptes feront état d'un bénéfice incluant les bénéfices reportés,
3. la décision de payer un dividende intérimaire sera prise par une assemblée extraordinaire des associés,
4. le paiement sera effectué après que la Société aura obtenu la garantie que les droits des créanciers importants de la Société ne sont pas menacés.

Titre V: Dissolution et Liquidation

Art. 18. Dissolution et Liquidation.

18.1 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée des associés qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

18.2 Le pouvoir de modifier les statuts, si nécessaire pour les besoins de la liquidation, reste une prérogative de l'assemblée générale des associés.

18.3 Les pouvoirs des gérants cesseront par la nomination du(es) liquidateur(s). Après le paiement de toutes les dettes et tout le passif de la Société ou du dépôt des fonds nécessaires à cela, le surplus sera versé à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associé le surplus sera versé à chaque associé en proportion du nombre de ses parts.

Art. 19. Dispositions générales. Tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents statuts sera régi par la Loi.

Souscription - Libération

Les parties comparantes, ici représentées comme indiqué ci-dessus, ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, ont déclaré souscrire chacun cinquante (50) parts sociales et ont déclaré les avoir libérées en espèces pour un montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-).

La preuve de ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi, ont été respectées.

Constatacion

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 183 de la Loi se trouvent accomplies et déclare expressément que celles-ci sont remplies.

49800

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à environ 1.800.- Euros.-.

Résolutions des associés

Et aussitôt, les comparants représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé au L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
- 2) Le nombre de gérants est fixé à 4 (quatre).
- 3) Sont nommés gérants de la Société:
 - Monsieur Christophe SEEFELD, né le 26 juillet 1967 à Genève, Suisse, demeurant 14, rue de la Poste, F-74240 Gaillard, en tant que gérant A;
 - Monsieur André LINDER, né le 30 avril 1939 à Lancy - Genève, Suisse, demeurant à 1, place Claparède, CH-1205 Genève, en tant que gérant A;
 - Monsieur Charles OSSOLA, né le 22 novembre 1963, à Nancy, France, demeurant au 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, en tant que gérant B;
 - Monsieur Emmanuel REVEILLAUD, né le 10 octobre 1971, à La Rochelle, France, demeurant au 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, en tant que gérant B.
- 4) Les mandats des gérants prendront fin lors de l'assemblée générale des associés qui se tiendra en deux mille neuf.
- 5) Le premier exercice social débutera à la date de création de la Société et se terminera le trente et un décembre deux mille huit.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mars 2008. Relation: LAC/2008/12347. — Reçu à 0,5%: soixante quatre euros vingt-quatre cents (64,24 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008047450/211/478.

(080052039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

National Air Cargo (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 116.397.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 septembre 2007

1. Monsieur André WILWERT a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. Monsieur Sinan SAR, administrateur de sociétés, né le 5 juin 1980 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour National Air Cargo (Luxembourg) S. à r. l.

Signatures

Référence de publication: 2008047272/8842/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02358. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

FI New Opportunities II Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.866.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 10 Mars 2008, a décidé de accepter la démission de Hugo Neuman et Alain Steichen, ainsi que la nomination de Claude LARBIERE, demeurant professionnellement au 6, rue N. Wester, L-5836 Alzingen, et de Sinisa KRNIC, demeurant professionnellement au 28, St George Street, London, England W1S 2FA.

Le Conseil de Gérance est, depuis le 1^{er} Mars 2008, composé comme suit:

- Claudia SANTILLO
- Claude LARBIERE
- Sinisa KRNIC

La Société est engagée en toute circonstance par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FI NEW OPPORTUNITIES II SARL

Santillo Claudia

Administrative Manager

Référence de publication: 2008047266/8358/22.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO06040. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Ernst & Young Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 88.073.

Les comptes annuels au 30 juin 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 5 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047240/556/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00610. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Ernst & Young Business Advisory Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 88.074.

Les comptes annuels au 30 juin 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 5 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047241/556/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00631. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Ernst & Young, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 47.771.

Les comptes annuels au 30 juin 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 5 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047239/556/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00605. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Gedeon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 57.807.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008047238/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01021. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

db x-trackers, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 119.899.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047236/1229/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01204. - Reçu 176,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

db x-trackers II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 124.284.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047235/1229/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01199. - Reçu 126,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Global Advantage Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 42.433.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Candice Mayembo
Funds Services - Domiciliary Unit

Référence de publication: 2008047237/1229/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01212. - Reçu 68,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Starwood International Licensing Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.700,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 133.098.

EXTRAIT

L'Associé unique de la société a pris les décisions suivantes en date du 21 mars 2008:

1. Créer deux catégories de Gérants, A et B, comme prévu par l'article 10 des statuts;
2. Nommer le gérant actuellement en fonction, avec effet immédiat et pour une période indéterminée, Monsieur Luc SUNNEN, Gérant de Catégorie A;
3. Nommer la personne suivante, pour une période indéterminée, également en tant que Gérant de catégorie A:
 - Monsieur Johann RESL, né à Hofkirchen, Autriche, le 20 août 1952, résidant au 24, rue Paul Elvinger, L-7246 Helmsange;
4. Nommer les personnes suivantes, pour une période indéterminée et avec effet immédiat, au poste de Gérants de catégorie B:
 - Monsieur Kenneth Steven SIEGEL, né à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 24 juin 1955, avec adresse professionnelle au 1111, Westchester Avenue, White Plains, NY10604, Etats-Unis d'Amérique;
 - Monsieur John Wolf PEYTON, né à Livingston, New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, le 19 mars 1967, avec adresse professionnelle au 1111, Westchester Avenue, White Plains, NY10604, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008047277/799/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00447. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

HBI Bischofsheim S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.123.

EXTRAIT

Par le contrat de cession des parts du 19 Novembre 2007,

- les 250 parts détenues par HBI Holding S.à r.l. ont été cédées à HBI S.à r.l., ayant pour adresse 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.109.134.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047245/6765/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00493. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

E.B.C. S.A., Europ Business Corporate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 91.802.

—
EXTRAIT

Monsieur René MORIS a démissionné de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat le 24 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

René Moris

Référence de publication: 2008047244/1801/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08277. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Elcoteq SE, Société Européenne.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 134.554.

—
RECTIFICATIF

Extrait

Suite à une erreur matérielle, la version exacte de la nomination de KPMG Audit est à lire comme suit en lieu et place de la publication déjà intervenue (dépôt L080049184):

L'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2008 a renommé comme réviseur d'entreprises pour une année arrivant à terme lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

-KPMG Audit Sàrl, 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCS Luxembourg B 103.590 représentée par son associé en charge Mr Philippe MEYER.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Pour ELCOTEQ SE

Signatures

Référence de publication: 2008047258/8636/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01999. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Tetrade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 46.646.

—
Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Nicole THIRION. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

N. THIRION / S. BOUREKBA

Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2008047257/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06945. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Interoute Communications Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 109.435.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 30 novembre 2007

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de INTERROUTE COMMUNICATIONS HOLDINGS SA ("la société") qui s'est tenue le 30 novembre 2007, il a été décidé comme suit:

1. D'accepter la démission de Amar Drissi, résident au 20, rue Adrien Jeandin, CP-160 Thônex, Genève, Suisse comme Administrateur de la société avec effet immédiat.

2. De nommer Monsieur George Mushahwar, né le 23 juin 1967 à Amman, résident au 515 Jasmine Drive, The Green Community, Dubai, Emirats Arabes Unis comme Administrateur de la société, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'approbation des comptes au 31 décembre 2012

Luxembourg, le 28 février 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008047256/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08913. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Ozlo Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 133.460.

—
En vertu d'un contrat de cession de parts sociales en date du 3 mars 2008, la société ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., ayant son siège social, 9, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg a cédé la totalité (500) des parts sociales d'Ozlo investments S.à r.l à la société Lion/Hotel Cayman 1 limited, ayant son siège social 36 A Dr Roy's drive KY1-1104 George Town , Iles Cayman.

Par conséquent, la société Lion/Hotel Cayman 1 limited devient l'associée unique de la société Ozlo Investments S. à r.l.

Luxembourg, le 18 mars 2008.

ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2008047264/4726/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08471. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Admiral Institutional S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.125,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.644.

—
L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 19 octobre 2007, a décidé de nommer Christophe Cahuzac résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, comme gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 19 octobre 2007, composé comme suit:

- Gerard MEIJSEN,
- Paul OBEY,
- Rosa VILLALOBOS,
- Christophe CAHUZAC.

Pour ADMIRAL INSTITUTIONAL S.à.r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2008047263/3521/21.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00907. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

SLATS Global and International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.404.

Il résulte d'une cession de parts sociales du 02 octobre 2007, que GS Global Infrastructure Partners I, L.P. ayant son siège social à New Castle County, 1209 Orange Street Wilmington, Delaware 19801, USA, a transféré 19.950 parts sociales détenues dans Slats Global and International S.à r.l. et que GS International Infrastructure Partners I, L.P. a transféré 8.117 parts sociales détenues dans Slats Global and International S.à r.l. de la manière suivante:

28.067 parts sociales à GS Institutional Infrastructure Partners I, L.P. ayant son siège social à New Castle County, 1209 Orange Street Wilmington, Delaware 19801, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Slats Global and International S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008047262/3521/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05972. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

California Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.067.

Il est porté à la connaissance de tous:

- Monsieur Dominique DUBRAY, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dominique DUBRAY.

Référence de publication: 2008047249/8001/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01972. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Farfinance I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 77.029.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 mars 2008.

Résolution:

Les mandats de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Luca Checchinato, employé privé, né le 6/12/1960 à San Bellino, Italie et demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président et administrateur;
Stefano Ciccarello, employé privé, né le 16/09/1966 à Rome, Italie et demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
- Mme Sylvie Goffin, employée privée, née le 23/03/1970 à Longwy, France et demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
- Mme Manuela D'Amore employée privée, née le 04/03/1972 à Rome, Italie et demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008047251/24/30.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01262. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Carpe S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.243.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} mai 2006 de la société constituée suivant acte notarié du 12 janvier 2000, inscrite au registre de commerce à Luxembourg, section B sous le numéro 74.243.

Résolutions

L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jim PENNING, demeurant à L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Philippe PENNING, demeurant à L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Pierre-Olivier WURTH, demeurant à L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société Eliolux S.A. ayant son siège à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 1^{er} mai 2006.

Jim PENNING / René MORIS / Nicole ZAPPONI

Président / Scrutateur / Secrétaire

Référence de publication: 2008047259/1801/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07640. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Resolution Beaver Building S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 136.416.

Déclaration de modification dans les personnes des associés en vertu d'un contrat de cession intervenue en date du 28 février 2008

En vertu d'un acte de transfert de parts sociales daté du 28 février 2008, RESOLUTION III HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B130.916 a transféré 100 parts sociales, représentant l'intégralité des parts sociales de la société, à la société RESOLUTION LON-

DON W1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 29 février 2008.

Patricia Schon
Manager

Référence de publication: 2008047253/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07203. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

HBI Waldpark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.324.

—
EXTRAIT

Par le contrat de cession des parts du 19 Novembre 2007,

- les 250 parts détenues par HBI Holding S.à r.l. ont été cédées à HBI S.à r.l., ayant pour adresse 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.109.134.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047246/6765/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00487. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Bormioli Rocco International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 15.620.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion et le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008047229/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01268. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Giesse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 65.580.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008047231/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01260. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pixel Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.508.

Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 5 mars 2008

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 5 mars 2008, Shepherd Investments International Ltd et Stark Investments Limited Partnership ont transféré l'intégralité de leurs parts sociales, soit 12 500 parts sociales de la manière suivante:

- 1,463 parts à Centar Investment Group (Asia) LP, société régie par le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée à Chamber of Commerce sous le numéro 3506109;

- 3,250 parts à Stark Asia Fund Ltd, société régie par le droit des Iles vierges britanniques, ayant son siège social à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, Iles vierges britanniques, enregistrée à Chamber of Commerce sous le numéro 560958;

- 112 parts à Stark Asia Fund LP, société régie par le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée à Chamber of Commerce sous le numéro 3714070;

- 3,275 parts à Centar Investment Group (Asia) Ltd, société régie par le droit des Iles vierges britanniques, ayant son siège social à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, Iles vierges britanniques, enregistrée à Chamber of Commerce sous le numéro 396836;

- 475 parts à Stark Global Opportunities Fund LP, société régie par le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée à Chamber of Commerce sous le numéro 4212718;

- 2,000 parts à Stark Global Opportunities Fund Ltd, société régie par le droit des Iles vierges britanniques, ayant son siège social à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, Iles vierges britanniques, enregistrée à Chamber of Commerce sous le numéro 1048547;

- 1,925 parts à Stark Criterion Fund Ltd, société régie par le droit des Iles vierges britanniques, ayant son siège social à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, Iles vierges britanniques, enregistrée à Chamber of Commerce sous le numéro 1034686;

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Lucinda Clifton-Bryant

Gérant

Référence de publication: 2008047280/710/38.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00265. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Hilton PCB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.168.268.896,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.192.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 19 mars 2008

En date du 19 mars 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Madame Madeleine Ann KLEINER de son mandat de gérant de la Société avec effet au 19 mars 2008 et de lui donner décharge pour l'exercice de leur fonction;

- de révoquer Madame Mariel Albrecht JOLIET de son mandat de gérant de la Société avec effet au 19 mars 2008 et de lui donner décharge pour l'exercice de leur fonction;

- de nommer Monsieur William Steven STANDEFER, né le 15 mars 1962 à Eugene, Oregon, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle : 9336, Civic Center Drive, 90210 Beverly Hills, California, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 19 mars 2008 et ce pour une durée indéterminée;

- de nommer Monsieur Rudi JAGERSBACHER, né le 25 septembre 1962 à Innsbruck, Autriche, ayant comme adresse professionnelle: 71, Avenue Louise, 1050 Bruxelles, Belgique, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 19 mars 2008 et ce pour une durée indéterminée;

- de nommer Monsieur Philippe OISELAY, né le 12 février 1964 à Namur, Belgique, ayant comme adresse professionnelle : 71, Avenue Louise, 1050 Bruxelles, Belgique, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 19 mars 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Tim Scott GLASSETT
- Monsieur William Steven STANDEFER
- Monsieur Rudi JAGERSBACHER
- Monsieur Philippe OISELAY

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

HILTON PCB S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008047279/250/34.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01459. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Carpe S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.243.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 7 mai 2007 de la société anonyme constituée suivant acte notarié du 12 janvier 2000

Résolutions

L'assemblée accepte la démission de la société Eliolux S.A., ayant son siège à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman, en tant que commissaire aux comptes.

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes, M. René MORIS, conseil fiscal, demeurant à L-6975 Rameldange, 28, Am Bounert, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2013.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 7 mai 2006.

Jim PENNING / René MORIS / Nicole ZAPPONI

Président / Scrutateur / Secrétaire

Référence de publication: 2008047260/1801/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07644. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Cheval Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte-Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 121.087.

Il résulte du Conseil de Gérance tenu le 26 Février 2008 que les actionnaires ont décidé de:

- Accepter la démission de M. Paul Lamberts, en date du 25 Février 2008, en tant que gérant B de la société, avec adresse professionnelle à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

- Nommer M. Michael Verhulst, à partir du 26 Février 2008, en tant que gérant B de la société, avec adresse professionnelle à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Dorénavant, la liste de gérants sera composée comme suit:

Gérants A:

- M. Robin Fell, avec adresse professionnelle à North Audley Street 9, WK1 6ZD London, UK
- M. Brian Chard, avec adresse professionnelle à North Audley Street 9, WK1 6ZD London, UK
- M. Tony Kilduff, avec adresse professionnelle à Elgin road 19, Ballsbridge, Dublin, Ireland

Gérants B:

- Mme Isabelle Rosseneu, avec adresse professionnelle à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg
- M. Richard Brekelmans, avec adresse professionnelle à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg
- M. Johan Dejans, avec adresse professionnelle à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg
- M. Michael Verhulst, avec adresse professionnelle à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

Luxembourg, 20 mars 2008.

Richard Brekelmans.

Référence de publication: 2008047265/4726/25.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08478. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Unionti S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.623.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 27 février 2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, les démissions de:

* Monsieur Carlo SANTOEMMA, né le 25 mars 1967 à Matera, en Italie, résident professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg;

* Monsieur Marco LAGONA, né le 18 avril 1972 à Milan, en Italie, résident professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg;

* Madame Sophie JAQUET, née le 7 mai 1974 à Messancy, en Belgique, résident professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg;

- De nommer comme nouveaux administrateurs, avec effet immédiat:

* Monsieur Armand DE BIASE, né le 15 juin 1975 à Metz, en France, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724, Luxembourg;

* Monsieur Francesco MOGLIA, né le 27 mai 1968 à Rome, en Italie, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg;

* Monsieur Jonathan LEPAGE, né le 27 août 1975 à Namur, en Belgique, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg;

Leur mandat arrivera à échéance jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIONTI S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008047252/24/29.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01257. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

MBNA R&L S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 89.976.

In the year two thousand and eight, on the twenty eighth day of February.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "MBNA R&L S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 46 A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 89976 (the "Company"), incorporated by a notarial

deed enacted on 19th November 2002, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1796 at page 86179 of 18 December 2002 and lastly amended by a notarial deed enacted on 27 September 2005, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 428 at page 20515 of 27 February 2006.

The meeting is presided by Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders of the Company, MBNA Receivables Limited S.à r.l., a company incorporated under the laws of Jersey, having its principal establishment and central administration at 46 A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, duly represented by Flora Gibert, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal, and MBNA Europe Lending S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46 A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg, duly represented by Flora Gibert, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (the "Shareholders") and the number of shares held by the Shareholders is shown on an attendance list. That list and proxy's, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. - As it appears from the attendance list, the 512,676 (five hundred twelve thousand six hundred seventy six) shares with a nominal value of GBP 25 (twenty five Great British Pounds) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders have been duly informed.

III. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of notice right;

2. Approval of the decrease of the share capital of the Company by an amount of GBP 12,796,900 (twelve million seven hundred ninety-six thousand nine hundred Great British Pounds) so as to decrease it from its current amount of GBP 12,816,900 (twelve million eight hundred sixteen thousand nine hundred Great British Pounds) to an amount of GBP 20,000 (twenty thousand Great British Pounds) by the cancellation of 511,876 (five hundred eleven thousand eight hundred seventy-six) shares with a nominal value of GBP 25 (twenty five Great British Pounds) each, and subsequent decrease of the legal reserve of the Company by an amount of GBP 1,279,692 (one million two hundred seventy-nine thousand six hundred ninety-two Great British Pounds) so as to decrease it from its current amount of GBP 1,281,692 (one million two hundred eighty one thousand six hundred ninety-two Great British Pounds) to an amount of GBP 2,000 (two thousand Great British Pounds) with effect on 28 February 2008;

3. Approval of the subsequent amendment of article 8 of the Company's articles of association in order to reflect the new share capital pursuant to resolution 2, above;

4. Approval of the termination of the financial year of the Company with effect on 29 February 2008;

5. Approval of the subsequent amendment of article 17 of the Company's articles of association in order to reflect the new financial year pursuant to resolution 4, above; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is unanimously resolved that the Shareholders waive their rights to notice to the extraordinary general meeting, which should have been sent to them prior to this meeting; the Shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and consider it to be validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document

Second resolution

It is unanimously resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of GBP 12,796,900 (twelve million seven hundred ninety-six thousand nine hundred Great British Pounds) so as to decrease it from its current amount of GBP 12,816,900 (twelve million eight hundred sixteen thousand nine hundred Great British Pounds) to an amount of GBP 20,000 (twenty thousand Great British Pounds) by the cancellation of 511,876 (five hundred eleven thousand eight hundred seventy-six) shares with a nominal value of GBP 25 (twenty five Great British Pounds) (the "Capital Decrease").

As a consequence of the foregoing, it is also unanimously resolved to decrease the legal reserve of the Company by an amount of GBP 1,279,692 (one million two hundred seventy-nine thousand six hundred ninety-two Great British Pounds) so as to decrease it from its current amount of GBP 1,281,692 (one million two hundred eighty one thousand six hundred ninety-two Great British Pounds) to an amount of GBP 2,000 (one thousand two hundred fifty Great British Pounds) (the "Legal Reserve Decrease").

It is also unanimously resolved to transfer the amount of the Legal Reserve Decrease to a distributable reserve account of the Company.

It is further unanimously resolved that the Capital Decrease and the Legal Reserve Decrease have immediate effect and that power is given to any manager of the Company to effect the payment related to the Capital Decrease as soon as practicable.

Third resolution

As a consequence of the second resolution, it is unanimously resolved to amend article 8 of the Company's articles of association to read, with effect on 28 February as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at GBP 20,000 (twenty thousand Great British Pounds), represented by 800 (eight hundred) shares, with a nominal value of GBP 25 (twenty five Great British Pounds) each."

Fourth resolution

It is unanimously resolved to amend the closing date of the financial year of the Company from 31 December to 28 (or 29 as the case may be) February 2008 and consequently to terminate the current financial year of the Company on 29 February 2008.

It is noted that the termination of the current financial year will take effect on the 29 February 2008.

As a consequence of the foregoing, each subsequent financial year of the Company shall now begin on 1st March and end on 28 (or 29 as the case may be) February.

Fifth resolution

As a consequence of the fourth resolution, it is resolved to amend article 17 of the Company's articles of association to read as follows:

" **Art. 17.** The Company's financial year begins on the 1st of March and ends on 28th (or 29th as the case may be) of February each year."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it have been estimated at about EUR 3,000.-

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "MBNA R&L S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 46 A, avenue John F. Kennedy, L-1885 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89976 (la "Société"), constituée par un acte notarié daté du 19 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1796, page 86179, du 18 décembre 2002 et dernièrement modifié par un acte notarié daté du 27 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 428, page 20515 du 27 février 2006.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés de la Société, MBNA Receivables Limited S.à r.l., une société constituée selon les lois de Jersey, ayant son principal établissement et son administration centrale au 46 A, avenue John F. Kennedy L-1885 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg dûment représenté par Flora Gibert, demeurant à Luxembourg.

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et MBNA Europe Lending S.à r.l., une société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46 A, avenue John F. Kennedy L-1885 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dûment représenté par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (les "Associés"), et le nombre de parts sociales détenu par les Associés est précisé sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 512.676 (cinq cent douze mille six cent soixante-seize) parts sociales d'une valeur nominale de 25 GBP (vingt-cinq Livres Sterling) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société,

sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les Associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Approbation de la réduction du capital social de la Société d'un montant de 12.796.900 GBP (douze millions sept cent quatre-vingt seize mille neuf cents Livres Sterling) afin de le réduire de son montant actuel de 12.816.900 GBP (douze millions huit cent seize mille neuf cents Livres Sterling) à un montant de 20.000 GBP (vingt mille Livres Sterling), par l'annulation de 511.876 (cinq cent onze mille huit cent soixante-seize) parts sociales d'une valeur nominale de 25 GBP (vingt-cinq Livres Sterling) chacune, et diminution consécutive de la réserve légale de la Société d'un montant de 1.279.692 GBP (un million deux cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt douze Livres Sterling) afin de la réduire de son montant actuel de 1.281.692 GBP (un million deux cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-douze Livres Sterling) à un montant de 2.000 GBP (deux mille Livres Sterling) avec effet au 28 février 2008;
3. Approbation de la modification consécutive de l'article 8 des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social conformément à la résolution 2, ci-dessus;
4. Approbation de la clôture de l'exercice social de la Société avec effet au 29 février 2008;
5. Approbation de la modification subséquente de l'article 17 des statuts de la Société afin de refléter le nouvel exercice social conformément à la résolution 4, ci-dessus; et
6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les Associés, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé à l'unanimité que les Associés renoncent à leur droit de convocation à l'assemblée générale extraordinaire, qui aurait dû leur être envoyée préalablement à cette assemblée; les Associés reconnaissent être suffisamment informés de l'ordre du jour et se considèrent valablement convoqués, et par conséquent, acceptent de délibérer et voter sur l'ensemble des points de l'ordre du jour. Il est, de plus, décidé à l'unanimité que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée a été tenu à la disposition des Associés dans un laps de temps suffisant pour les mettre en mesure d'examiner avec attention chacun de ces documents.

Seconde résolution

Il est décidé à l'unanimité de réduire le capital social de la Société d'un montant de 12.796.900 GBP (douze millions sept cent quatre-vingt seize mille neuf cents Livres Sterling) afin de le réduire de son montant actuel de 12.816.900 GBP (douze millions huit cent seize mille neuf cents Livres Sterling) à un montant de 20.000 GBP (vingt mille Livres Sterling), par l'annulation de 511.876 (cinq cent onze mille huit cent soixante-seize) parts sociales d'une valeur nominale de 25 GBP (vingt-cinq Livres Sterling) (la "Réduction de Capital").

En conséquence de ce qui précède, il est également décidé à l'unanimité de réduire la réserve légale de la Société d'un montant de 1.279.692 GBP (un million deux cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt douze Livres Sterling) afin de la réduire de son montant actuel de 1.281.692 GBP (un million deux cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-douze Livres Sterling) à un montant de 2.000 GBP (deux mille Livres Sterling) (la "Réduction de Réserve Légale"). Il est également décidé à l'unanimité d'allouer le montant de la Réduction de Réserve Légale à un compte de réserve distribuable de la Société.

Il est de plus décidé à l'unanimité que la Réduction de Capital et la Réduction de Réserve Légale ont un effet immédiat et que procuration est donnée à tout gérant de la Société pour effectuer le paiement lié à la Réduction de Capital aussi tôt que possible.

Troisième résolution

En conséquence de la deuxième résolution, il est décidé à l'unanimité de modifier avec effet au 28 février l'article 8 des statuts de la Société qui devra être lu de la façon suivante:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 20.000 GBP (vingt mille Livres Sterling), représenté par 800 (huit cents) parts sociales, d'une valeur nominale de 25 GBP (vingt-cinq Livres Sterling) chacune."

Quatrième résolution

Il est décidé à l'unanimité de modifier la date de clôture de l'exercice social de la Société du 31 décembre au 28 (ou 29 selon le cas) février 2008 et par conséquent de clôturer l'exercice social actuel de la Société le 29 février 2008.

Il est noté que la clôture de l'exercice social actuel prendra effet le 29 février 2008.

En conséquence de ce qui précède, chaque exercice social subséquent de la Société devra maintenant commencer le 1^{er} mars et finir le 28 (ou le 29 selon le cas) février.

Cinquième résolution

En conséquence de la quatrième résolution, il est décidé à l'unanimité de modifier l'article 17 des statuts de la Société qui devra être lu de la façon suivante:

" **Art. 17.** L' exercice social de la Société commence le 1^{er} mars et finit le 28 (ou le 29 selon le cas) février de chaque année."

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa Réduction de Capital, s'élève à environ EUR 3.000,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 mars 2008, Relation: LAC/2008/9104. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 MARS 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008047443/211/197.

(080051742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.000.000,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 115.926.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 4 août 2006 que:

- KKR VNU (Millenium) Limited, a cédé 52 parts sociales de classe A, 52 parts sociales de classe B, 52 parts sociales de classe C, 52 parts sociales de classe D et 52 parts sociales de classe E;
- Alpinvest Partners CS Investments 2006 CV, a cédé 18 parts sociales de classe A, 18 parts sociales de classe B, 18 parts sociales de classe C, 18 parts sociales de classe D et 18 parts sociales de classe E;
- Blackstone Capital Partners (Cayman) V LP, a cédé 48 parts sociales de classe A, 48 parts sociales de classe B, 48 parts sociales de classe C, 48 parts sociales de classe D et 48 parts sociales de classe E;
- Blackstone Family Investment Partnership (Cayman) V LP, a cédé 2 parts sociales de classe A, 2 parts sociales de classe B, 2 parts sociales de classe C, 2 parts sociales de classe D et 2 parts sociales de classe E;
- Blackstone Family Investment Partnership (Cayman) V-A LP, a cédé 1 part sociale de classe A, 1 part sociale de classe B, 1 part sociale de classe C, 1 part sociale de classe D et 1 part sociale de classe E;
- Blackstone Participation Partnership (Cayman) V LP, a cédé 1 part sociale de classe A, 1 part sociale de classe B, 1 part sociale de classe C, 1 part sociale de classe D et 1 part sociale de classe E;
- Carlyle Partners IV Cayman, L.P., a cédé 41 parts sociales de classe A, 41 parts sociales de classe B, 41 parts sociales de classe C, 41 parts sociales de classe D et 41 parts sociales de classe E;
- CP IV ColInvestment Cayman, L.P., a cédé 2 parts sociales de classe A, 2 parts sociales de classe B, 2 parts sociales de classe C, 2 parts sociales de classe D et 2 parts sociales de classe E;
- CEP II Paticipations S.à r.l. SICAR, a cédé 9 parts sociales de classe A, 9 parts sociales de classe B, 9 parts sociales de classe C, 9 parts sociales de classe D et 9 parts sociales de classe E;
- Hellman & Friedman Capital Partners V (Cayman), L.P., a cédé 21 parts sociales de classe A, 21 parts sociales de classe B, 21 parts sociales de classe C, 21 parts sociales de classe D et 21 parts sociales de classe E;
- Hellman & Friedman Capital Partners V (Cayman Parallel), L.P., a cédé 3 parts sociales de classe A, 3 parts sociales de classe B, 3 parts sociales de classe C, 3 parts sociales de classe D et 3 parts sociales de classe E;
- Hellman & Friedman Capital Associates V (Cayman), L.P., a cédé 1 part sociale de classe A, 1 part sociale de classe B, 1 part sociale de classe C, 1 part sociale de classe D et 1 part sociale de classe E;
- THL Fund VI (Alternative) Corp., a cédé 52 parts sociales de classe A, 52 parts sociales de classe B, 52 parts sociales de classe C, 52 parts sociales de classe D et 52 parts sociales de classe E;

qu'elles détenaient dans la Société à KKR VNU Equity Investors, L.P.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008047281/1092/42.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO07765. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Fiduciaire Centra Fides S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 39.844.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue de manière extraordinaire à 11.00 heures le 7 décembre 2007

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, des administrateurs délégués et du commissaire aux comptes, à savoir:

administrateurs:

- M. Michel BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Nico HOFFELD, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- Mme Anique BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Serge KRAEMER, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Marcel EGLI, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Guy KONSBRUCK, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

administrateurs-délégués:

- M. Michel BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- Mme Anique BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

commissaire aux comptes:

- Wilbur Associates Ltd, Rosenbergstrasse 1, CH-8304 Wallinsellen Zurich;

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2007 et jusqu'à l'assemblée annuelle à être tenue en 2008.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 12.30.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008047276/766/31.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08746. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Fiduciaire Centra Fides S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 39.844.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 11.00 heures le 15 juin 2005

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, des administrateurs délégués et du commissaire aux comptes, à savoir:

administrateurs:

- M. Michel BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Nico HOFFELD, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- Mme Anique BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Serge KRAEMER, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Marcel EGLI, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- M. Guy KONSBRUCK, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

administrateurs-délégués:

- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- Mme Anique BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

commissaire aux comptes:

- Wilbur Associates Ltd, Rosenbergstrasse 1, CH-8304 Wallinsellen Zurich;

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2005 et jusqu'à l'assemblée annuelle à être tenue en 2006.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 12.30.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008047274/766/30.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08757. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Fiduciaire Centra Fides S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 39.844.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 11.00 heures le 15 juin 2006

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, des administrateurs délégués et du commissaire aux comptes, à savoir:

administrateurs:

- M. Michel BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- M. Nico HOFFELD, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- Mme Anique BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- M. Serge KRAEMER, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- M. Marcel EGLI, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- M. Guy KONSBRUCK, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

administrateurs-délégués:

- M. Michel BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

- Mme Anique BOURKEL, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

commissaire aux comptes:

- Wilbur Associates Ltd, Rosenbergstrasse 1, CH-8304 Wallinsellen Zurich;

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2006 et jusqu'à l'assemblée annuelle à être tenue en 2007.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 12,30.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008047275/766/30.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08751. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Tesseo Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme Holding,

(anc. Massilia Holding S.A.).

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 82.366.

L'an deux mille huit, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MASSILIA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, constituée suivant acte reçu par devant Maître Edmond SCHROEDER, notaire alors de résidence à Mersch, le 5 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1152 du 12 décembre 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 4.000 (quatre mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale de la société en "Teseo Luxembourg Holding S.A.".

2. Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de Teseo Luxembourg Holding S.A.".

3. Renouvellement du capital autorisé.

4. Modification du 5^{ème} et du 6^{ème} paragraphe - 1^{ère} phrase de l'article 5 des statuts, pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 5. 5^{ème} et 6^{ème} paragraphe - 1^{ère} phrase.** Le capital autorisé s'élève, pendant la durée telle que prévue ci-après, à EUR 4.000.000,- (quatre millions d'euros) représenté par 40.000 (quarante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 1^{er} mars 2013, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.".

5. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle.

6. Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 15 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 15. 1^{er} paragraphe.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois de mai à 11.00 heures.".

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en "Teseo Luxembourg Holding S.A." et de modifier par conséquent l'article 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de Teseo Luxembourg Holding S.A.".

Deuxième résolution

L'assemblée décide de renouveler le capital autorisé de la société et de modifier par conséquent le 5^{ème} et 6^{ème} paragraphe - 1^{ère} phrase de l'article 5 des statuts, pour leur donner la teneur suivante:

"Le capital autorisé s'élève, pendant la durée telle que prévue ci-après, à EUR 4.000.000,- (quatre millions d'euros) représenté par 40.000 (quarante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 1^{er} mars 2013, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.".

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle et de modifier par conséquent le 1^{er} paragraphe de l'article 15 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois de mai à 11.00 heures.".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. JANSSEN, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mars 2008, Relation: LAC/2008/11816. — Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008047309/211/67.

(080051795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Aero Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.660.

Il résulte d'une cession de parts sociales du 25 mars 2008, que GS Institutional Infrastructure Partners I, L.P., ayant son siège social à New Castle County, 1209 Orange Street Wilmington, Delaware 19801, USA, a transféré la totalité des parts sociales détenues dans Aero Investment S.à r.l., soit 12.500 parts sociales, de la manière suivante:

1. 3.098 parts sociales à GS Global Infrastructure Partners 1, L.P. ayant son siège social à New Castle County, 1209 Orange Street Wilmington, Delaware 19801, USA;

2. 9.402 parts sociales à GS International Infrastructure Partners I, L.P. ayant son siège social à Cricket Square, Hutchins Drive, KY-2681 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aero Investment S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008047261/3521/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00954. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Clore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 65.884.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2008.

Pour CLORE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008047233/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO08128. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Eurizon Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 28.536.

RECTIFICATIF

Extrait

Suite à une erreur matérielle, il y a lieu de lire dans l'extrait enregistré à Luxembourg le 26 septembre 2007, Référence de publication: 2007115341/7255/32; Référence LSO-CI09101 et, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 1^{er} octobre 2007:

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 juillet 2007 que Monsieur Francis CANDYLAFITIS, demeurant professionnellement au 11/15 Via Visconti di Modrone, I-20122 Milano (Italie), a été coopté

Administrateur et désigné Président du Conseil d'Administration de la société, en remplacement de Monsieur Eugenio NAMOR, démissionnaire avec effet au 04 juillet 2007.

Luxembourg, le 28 mars 2008.
 EURIZON CAPITAL S.A.
 Thierry COLLARD
 Directeur Service Opérations

Référence de publication: 2008047271/7255/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01239. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Resolution Quadrangle S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.074.

Déclaration de modification dans les personnes des associés en vertu d'un contrat de cession intervenue en date du 28 février 2008

En vertu d'un acte de transfert de parts sociales daté du 28 février 2008, RESOLUTION III HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B130.916 a transféré 100 parts sociales, représentant l'intégralité des parts sociales de la société, à la société RESOLUTION LONDON W1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 29 février 2008.

Patricia Schon
 Manager

Référence de publication: 2008047254/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07211. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Veropar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 65.148.

Les comptes annuels au 31.10.2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme
 Banque domiciliataire
 Signatures

Référence de publication: 2008047230/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01264. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Riviera Immo-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.797.

Il est porté à la connaissance de tous:

- INTERNATIONAL FIDUCIARY Trust SA, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.
- INTERNATIONAL FIDUCIARY Trust SA, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.
- Monsieur Dominique DUBRAY, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dominique DUBRAY.

Référence de publication: 2008047248/8001/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01718. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Bitcom Immobilien S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6450 Echternach, 40, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 137.491.

—
STATUTEN

Im Jahre zwei tausend acht, den vierzehnten März.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Echternach.

SIND ERSCIENEN:

1.- Herr Markus TERRES, Kaufmann, wohnhaft in D-54344 Kenn, Im Höhberg 3.

2.- Herr Wolfgang REIß, Diplom-Betriebswirt, wohnhaft in D-54317 Korungen, im Mühlengrund 15.

Welche Komparenten den handelnden Notar ersuchten die Satzungen einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

1.- Firma, Sitz, Zweck, Dauer und Kapital

Art. 1. Es wird andurch eine Aktiengesellschaft gegründet.

Die Gesellschaft führt die Bezeichnung BITCOM IMMOBILIEN S.A.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, das Halten und die Verwertung von eigenen Immobilien.

Zweck der Gesellschaft ist ebenfalls der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen sie direkt oder indirekt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft ist desweiteren ermächtigt alle Arten von industriellen, kommerziellen, finanziellen oder Immobilien-Transaktionen zu tätigen, welche mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind.

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt und beginnt am Tage der Gründung.

Eine vorzeitige Auflösung der Gesellschaft kann unter Beachtung der für Satzungsänderungen vorgesehenen gesetzlichen Bestimmungen durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre respektive durch Beschluss des alleinigen Anteilhabers erfolgen.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt EINUNDREISSIG TAUSEND EURO (€ 31.000.-) und ist aufgeteilt in drei hundert zehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je EIN HUNDERT EURO (€ 100.-).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

Art. 6. Das Grundkapital kann durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers erhöht oder herabgesetzt werden. Dieser Beschluss muss den für Satzungsänderungen vorgeschriebenen gesetzlichen Formen und Voraussetzungen genügen.

II.- Verwaltung und Aufsicht

Art. 7. Im Falle eines alleinigen Anteilhabers oder für den Fall wo bei einer Generalversammlung der Aktionäre festgestellt wird dass nur ein einziger Anteilhaber alle Aktien hält, kann die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder auf ein Mitglied

herabgesetzt werden, bis zur ersten ordentlichen Generalversammlung, nach der Feststellung dass die Gesellschaft mehrere Aktionäre hat.

Die Verwaltungsratsmitglieder oder der alleinige Verwalter werden von der Generalversammlung der Aktionäre beziehungsweise durch den alleinigen Anteilhaber ernannt.

Im Falle von mehreren Aktionären wird die Gesellschaft durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Generalversammlung bezeichnet die Verwaltungsratsmitglieder und bestimmt deren Zahl. Die Verwaltungsratsmitglieder sind berechtigt die vorläufige Besetzung eines vakanten Sitzes im Verwaltungsrat vorzunehmen; die nächstfolgende Generalversammlung bestellt dann endgültig das neue Verwaltungsratsmitglied.

Die Amtsdauer des Verwaltungsrates oder des alleinigen Verwalters beträgt höchstens sechs (6) Jahre.

Das oder die Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar und jederzeit abrufbar.

Art. 8. Im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, bezeichnet der Verwaltungsrat aus seiner Mitte einen Vorsitzenden. Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder im Falle dessen Verhinderung, durch zwei Mitglieder einberufen.

Die Gültigkeit der Beratungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates ist bei Anwesenheit der Mehrheit der Verwaltungsratsmitglieder gegeben. Die Vertretung ist nur zulässig unter Verwaltungsratsmitgliedern. In Dringlichkeitsfällen sind die Verwaltungsratsmitglieder befugt, brieflich oder auch elektronische Übermittlung zur Tagesordnung abzustimmen.

Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Art. 9. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden in Protokollen festgehalten, welche in einem Spezialregister eingetragen werden, und werden durch wenigstens ein Verwaltungsratsmitglied unterzeichnet.

Abschriften und Auszüge dieser Protokolle welche vor Gericht oder anderswo zur Verwendung kommen, werden von dem Vorsitzenden oder zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch den alleinigen Verwalter beglaubigt.

Art. 10. Der Verwaltungsrat respektive der alleinige Verwalter haben die weitestgehenden Befugnisse zur Geschäftsführung und treffen alle ihnen zur Erfüllung des Gesellschaftszweckes notwendig erscheinenden Verfügungen und Verwaltungsmassnahmen.

Ihre Zuständigkeit ist nur beschränkt durch die der Generalversammlung gemäss Gesetz und laut den gegenwärtigen Statuten vorbehaltene Beschlüsse.

Art. 11. Die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft hinsichtlich dieser täglichen Geschäftsführung, kann Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Verwaltern oder anderen Angestellten ob Aktionäre oder nicht, vom Verwaltungsrat oder von dem alleinigen Verwalter übertragen werden, welche deren Befugnisse festlegt. Erfolgt die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied, so bedarf es der vorherigen namhaften Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Es steht dem Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwalter zu Spezialvollmachten für Rechtsgeschäfte zu erteilen zu denen sie selbst befugt sind.

Dritten gegenüber wird die Gesellschaft wie folgt verpflichtet:

- Im Falle eines alleinigen Verwalters unter allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift.
- Im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern
- oder durch die alleinige Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes oder Verwalters, handelnd im Rahmen der täglichen Geschäftsführung.

Spezialbevollmächtigte verpflichten die Gesellschaft Dritten gegenüber im Umfange des ihnen erteilten Mandates.

Im Geschäftsverkehr mit öffentlichen Verwaltungen wird die Gesellschaft durch den alleinigen Verwalter respektive durch ein beliebiges Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig vertreten.

Die Gesellschaft wird gerichtlich sei es als Klägerin oder Beklagte, durch den alleinigen Verwalter oder durch den Verwaltungsrat auf Betreiben des Präsidenten oder des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes vertreten.

Art. 12. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, deren Zahl durch die Generalversammlung oder durch den alleinigen Anteilhaber, die ihre Ernennung vornimmt, festgelegt wird.

Auch Nicht-Gesellschafter können zu Kommissaren ernannt werden. Die Amtsdauer der Kommissare beträgt höchstens sechs Jahre. Sie können jedoch wiedergewählt werden und sind jederzeit abrufbar.

Die ihm zustehende Befugnisse ergeben sich aus Artikel 62 des Gesetzes vom 10. August 1915.

III.- Generalversammlung

Art. 13. Im Falle eines alleinigen Anteilhabers übernimmt dieser sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz der Versammlung der Aktionäre verliehen sind. Seine Beschlüsse werden schriftlich festgehalten.

Im Falle von mehreren Aktionären wird jede rechtsgültige einberufene und zusammengesetzte Generalversammlung von der Gesamtheit der Aktionäre vertreten; dieselbe ist weitgehendst befugt, sämtliche die Gesellschaft betreffenden Rechtshandlungen und Rechtsgeschäfte zu tätigen und gutzuheissen.

Art. 14. Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am dritten Freitag des Monats Juni um 10.00 Uhr statt am Sitz der Gesellschaft oder an dem in der Einberufung angegebenen Ort.

Sollte dieses Datum auf einen Feiertag fallen, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Werktag verlegt.

Jede einzelne Aktie gewährt eine Stimme. Im Falle von mehreren Aktionären, kann jeder Aktionär sich in der Generalversammlung durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen; soweit gesetzlich nichts anderes bestimmt ist, fasst die Generalversammlung ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

Im Falle von mehreren Aktionären kann der Verwaltungsrat alle anderen, durch die Aktionäre zu vollbringenden Bedingungen, um an der Generalversammlung der Aktionäre teilzunehmen, bestimmen.

Eine ausserordentliche Generalversammlung kann durch den Verwaltungsrat beziehungsweise durch den alleinigen Verwalter oder durch den oder die Kommissare einberufen werden. Auf schriftliche Anfrage der Aktionäre, welche 10% des Gesellschaftskapital vertreten, muss sie einberufen werden.

Art. 15. Im Falle von mehreren Aktionären und falls sämtliche Aktionäre das Gesamtkapital vertreten, können Generalversammlungen auch ohne vorherige Einberufungen stattfinden.

IV.- Geschäftsjahr und Gewinnverteilung

Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt alljährlich am ersten Januar und endigt am einunddreissigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 17. Fünf Prozent des Reingewinns fliessen solange dem Reservefonds zu, bis dieser zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Darüber hinaus verfügt die Generalversammlung über den Saldo nach Gutdünken.

Die etwa auszuschüttende Dividende gelangt an den vom Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwalter zu bestimmenden Orten und Zeitpunkten zur Auszahlung.

V.- Auflösung, Liquidation, Beglaubigung und Kosten

Art. 18. Die Generalversammlung oder der alleinige Anteilhaber ist jederzeit befugt, die Auflösung der Gesellschaft zu beschliessen. Bei Auflösung der Gesellschaft sei es durch Ablauf der Vertragsdauer oder auch vorzeitig werden Liquidatoren ernannt; zu Liquidatoren können sowohl physische Personen als auch Gesellschaften ernannt werden;

Deren Bestellung und die Festlegung ihrer Bezüge erfolgt durch die Generalversammlung oder durch den alleinigen Anteilhaber.

Art. 19. Im Übrigen, besonders hinsichtlich der durch die gegenwärtigen Satzungen nicht erfassten Bestimmungen, unterliegt die Gesellschaft den gesetzlichen Bestimmungen, namentlich denjenigen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetzen, namentlich die Abänderung durch das Gesetz vom 25. August 2006.

Art. 20. Der amtierende Notar erklärt ausdrücklich, dass die durch Artikel 26 des Gesetzes vom zehnten August eintausendneunhundertfünfzehn über die Handelsgesellschaften vorgeschriebenen Bedingungen erfüllt sind.

Übergangsbestimmungen

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endigt am 31. Dezember 2008.
- 2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2009 statt.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten die drei hundert zehn (310) Aktien wie folgt zu zeichnen:

	Aktien
1) Herr Markus TERRES, Kaufmann, wohnhaft in D-54344 Kenn, Im Höhberg 3, ein hundert fünfundfünfzig Aktien	155
2) Herr Wolfgang REIß, Diplom-Betriebswirt, wohnhaft in D-54317 Korlingen, im Mühlengrund 15, ein hundert fünfundfünfzig Aktien	155
Total: drei hundert zehn Aktien	310

Sämtliche Aktien wurden voll und in bar eingezahlt demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von EINUNDREISSIG TAUSEND EURO (€ 31.000.-), wie dies dem Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Gründungskosten

Die der Gesellschaft obliegenden Gründungskosten irgendwelcher Art werden abgeschätzt auf ungefähr ein tausend vier hundert Euro (€ 1.400.-).

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann nimmt der alleinige Anteilhaber folgende Beschlüsse:

1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf vier und die

Zahl der Kommissare auf einen festgesetzt.

2.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden bestellt:

a) Herr Markus TERRES, Kaufmann, wohnhaft in D-54344 Kenn, Im Höhberg 3.

b) Herr Wolfgang REIß, Diplom-Betriebswirt, wohnhaft in D-54317 Korlingen, im Mühlengrund 15.

c) Frau Alexandra TERRES, geborene WEIRICH, Apothekenhelferin, wohnhaft in D-54344 Kenn, Im Höhberg 3.

d) Frau Katja REIß, geborene GÖTTEN, Erzieherin, wohnhaft in D-54317 Korlingen, im Mühlengrund 15.

3.- Zum Kommissar wird bestellt:

Herr Frank PEUCKMANN, Diplom-Betriebswirt, wohnhaft in D-54340 Longuich, Maximinstrasse 5A.

4.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitgliedern und des Kommissars enden bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2013.

5.- Herr Markus TERRES und Wolfgang REIß, beide vorgenannt, werden zu Delegierten des Verwaltungsrates bestellt, ihr Mandat endend bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2013, mit der Befugnis die Gesellschaft im Rahmen der tagtäglichen Geschäftsführung durch ihre alleinigen Unterschriften zu verpflichten, unter der Bedingung dass die Delegierten des Verwaltungsrates die Kriterien des Ministère des Classes Moyennes erfüllen.

6.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6562 Echternach, 40, route de Luxembourg.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. TERRES, W. REIß, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 18 mars 2008, Relation: ECH/2008/378. — Reçu cent cinquante-cinq Euros 31.000.-à 0,5% = 155.- €.

Le Receveur (signé): MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 3. April 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008047084/201/185.

(080051170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

TreeTop Asset Management S.A., Société Anonyme,

(anc. Camfunds S.A.).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 106.890.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047033/5770/11.

(080051290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.
